

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2522 - LUNDI 1^{ER} FÉVRIER 2016

PRÉSIDENTIELLE DU 20 MARS

Quatre nouvelles annonces de candidatures



Pascal Tsaty Mabiala



Anguios Nganguia Engambé



André Okombi Salissa



Michel Mboussi Ngouari

Après Joseph Kignoumbi Kia Mboundou pour le compte de la « Chaîne », quatre nouveaux dirigeants politiques se sont déclarés ce week-end candidats à l'élection présidentielle du 20 mars. Il s'agit de Pascal Tsaty Mabiala de l'Upads, Anguios Nganguia

Engambé du parti pour la République Mâ (PAR), André Okombi Salissa pour le compte de l'Initiative pour la démocratie au Congo (IDC) et Michel Mboussi Ngouari choisi quant à lui par la Convention des partis républicains

(Copar). Si pour le candidat du PAR cette confrontation à la plus prestigieuse fonction de l'État, est la deuxième du genre, les trois autres sont des novices dans cette bataille électorale. [Pages 2 et 3](#)

RÉSEAU ROUTIER

Vers la mise en concession de la dorsale Pointe-Noire/Brazzaville/Ouessou



La route nationale n°1

Le ministre de l'Aménagement du territoire et de la Délégation générale aux Grands travaux a annoncé, le 29 janvier, la mise en concession imminente de la dorsale routière Pointe-Noire-Brazzaville-Ouessou. Jean-Jacques Bouya, qui a indiqué qu'un avis à manifestation d'intérêt vient d'être publié à ce sujet, a révélé qu'un appel d'offre international sera lancé au cours de cette année en vue de la concession de cet axe routier en un partenariat public-privé. « Cela nous évitera de vivre de perpétuels recommencements au regard des actes d'incivisme déjà récurrents sur la route », a-t-il estimé. [Page 5](#)

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Congo télécom promet la connexion des ménages à la fibre optique

L'agenda 2016 de l'opérateur public des télécommunications décliné le 29 janvier par l'administrateur général, Akouala, place en bonne place la connexion des ménages au réseau à fibre optique, en commençant par les

grandes villes.

La connexion à la fibre optique permettra ainsi aux usagers domestiques d'accéder à l'Internet haut débit et à la télévision numérique terrestre par le système Haute définition. [Page 9](#)

APPUI À LA PRODUCTION FÉMININE

Les femmes de la Bouenza soumettent leur programme à Antoinette Sassou N'Gnesso

À l'instar des femmes du Pool, des Plateaux et de la Lékoumou, celles de la Bouenza ont investi l'épouse du chef de l'État, Antoinette Sassou N'Gnesso, marraine de la municipalisation accélérée de leur département. Elles lui ont ensuite présenté le programme des activités envisagées pour améliorer et promouvoir leur statut. La rencontre entre la pre-

mière dame et les ressortissantes de la Bouenza a eu lieu vendredi dans la salle des banquets du Palais du peuple. [Page 9](#)

ÉDITORIAL

Enfin !

Page 2

ÉDITORIAL

Enfin !

Il aura donc fallu des mois et des mois de débats stériles, de controverses inutiles, d'affrontements divers et multiples pour que l'opposition radicale en vienne à comprendre qu'en déniait aux citoyens congolais le droit de se prononcer librement sur leurs institutions elle finirait par s'autodétruire. Telle est le constat qui ressort du fait que plusieurs de ses leaders, et non des moindres, viennent de se déclarer candidats à la magistrature suprême alors qu'ils n'avaient cessé d'appeler le peuple à rejeter la nouvelle Constitution lors du référendum.

La sagesse, ou plutôt le bon sens ayant fini par l'emporter sur la passion partisane que va-t-il se passer maintenant sur la scène politique ? D'abord, bien sûr, l'annonce par les formations qui ne l'ont pas encore fait du candidat ou de la candidate qui portera leurs couleurs lors du premier tour de l'élection présidentielle, le 20 mars prochain. Ensuite, la mise en ordre de marche de ces mêmes formations et la formulation du programme que leurs hérauts devront faire valoir aux yeux de l'électorat le moment venu s'ils veulent être pris au sérieux. Enfin, la conduite sur toute l'étendue du territoire d'une campagne qui ne permettra pas seulement d'élire le Président de la République mais qui fixera et pour longtemps les rapports de force au sein de la classe politique.

Rendons hommage à ceux qui, au sein de l'opposition, ont pris la sage décision de jouer la carte de l'Etat de droit plutôt que de s'enfermer dans un déni de la démocratie qui aurait fini par leur coûter cher, très cher. Mais rappelons tout aussitôt que la démarche citoyenne à laquelle ils se sont ralliés n'aura véritablement de sens que s'ils se lancent avec toutes leurs forces dans la bataille des idées, des projets, des programmes qui marquera cette élection.

Ce qui se jouera, en effet, dans les semaines à venir n'est pas seulement la désignation du chef de l'Etat par le peuple, mais aussi la recomposition des forces qui quadrillent la classe politique congolaise. Etant donné, si l'on interprète correctement les dispositions de la nouvelle Constitution, que les élections législatives suivront de près l'élection présidentielle cette recomposition sera à tous égards déterminante pour les formations, ou partis qui entendent influencer sur le destin de notre pays dans les cinq années à venir.

Les Dépêches de Brazzaville

ELECTION PRÉSIDENTIELLE

Anguios Nganguia Engambe investi candidat du PAR

A l'issue des primaires organisées au sein du Parti pour l'action de la République Mâ (PAR), Anguios Nganguia Engambe a été élu, le 28 janvier à Brazzaville, pour participer à la course vers le fauteuil présidentiel de mars prochain.

Sur cinq candidats en lice, Anguios Nganguia Engambe a glané 1005 voix, soit 54,82%, devançant largement la seconde candidate Clémence Adélaïde Bassoumba qui, a obtenu 320 voix, soit 17,45% ; le troisième candidat, Jean Claude Goma a récolté 215 voix, soit 11,72% ; Murielle Evelyne Bikouta a quant à elle obtenu 190 voix, soit 10,40% ; enfin Luc Mbon qui a obtenu 103 voix, soit 5,61%.

« Vous vous êtes exprimés librement sans pression par la voie des urnes et m'avez donné le pouvoir de vous représenter à l'échelle nationale pour être candidat à l'élection présidentielle du 20 mars 2016. Par ces résultats

des primaires, je déclare être votre candidat à la présidentielle prochaine. En avant pour le combat qui est devant nous, ensemble tout deviendra possible », a déclaré le candidat issu des urnes.

Le corps électoral a été composé essentiellement des militants et sympathisants de Brazzaville, du Pool, des Plateaux, de la Sangha et de la Bouenza. Le passage des votants était conditionné par la présentation d'une pièce d'état civil. Le bulletin unique de vote comptait cinq candidats auxquels les votants devaient placer une empreinte sur la case du candidat de leur choix. Notons que cette formation politique est la première à organiser des primaires pour désigner un candidat à une élection. « Cette manière de désigner un candidat, est très démocratique et garantie la paix et la bonne gouvernance dans un Etat de droit », a conclu Anguios Nganguia Engambe.

Josiane Mambou Loukoula

André Okombi-Salissa annonce sa candidature

Dans une déclaration faite le 30 Janvier à Brazzaville devant les responsables et militants de la plateforme IDC-Frocad, le président de l'Initiative pour la Démocratie au Congo (IDC), André Okombi-Salissa, a annoncé sa candidature à l'élection présidentielle du 20 mars prochain.

« Nous avons trouvé d'innombrables raisons de prendre part à cette élection. La première, c'est qu'il faut être dans cette course pour la contrôler, pour lui restituer sa vraie nature. La deuxième, c'est que le peuple étant souverain, il peut choisir à n'importe quel moment de son histoire de lui donner le sens que bon lui semble », a-t-il dit avant d'ajouter : « notre peuple a une histoire faite de courage et de détermination. Je ne doute pas un seul instant qu'il saura se donner les moyens de relever la tête, pour continuer son histoire à côté des autres peuples de la terre. »

Le président de l'IDC a en outre fait

savoir qu'il voudrait être à côté de tous les Congolais quand ils se lèveront pour se réapproprier leur destin. Pour réaffirmer l'égalité de tous devant la loi, pour rétablir la liberté de penser, d'expression, de circuler, bref, toutes les libertés et tous les droits. « Je suis là pour parler du Congo, de ce que nous avons tous de bien précieux » a-t-il renchéri. Selon lui, être président c'est se dévouer à l'intérêt général, c'est préserver l'Etat, son intégrité et son unité face à la corruption et à la puissance de l'argent.

Il refuse que tout procède d'un seul homme, d'un seul raisonnement, d'un seul parti.

Jean Jacques Koumbema

LU.PA.D.S jette son dévolu sur Pascal Tsaty-Mabiala

Réunie du 30 au 31 Janvier à Brazzaville, la première session extraordinaire du conseil national de l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (U.P.A.D.S), a porté son choix sur le premier secrétaire de ce parti Pascal Tsaty-Mabiala pour le représenter à l'élection présidentielle du 20 mars prochain.

Sur le choix du candidat de l'U.P.A.D.S, a précisé le communiqué final rendu à cette occasion, « Le conseil national a unanimement retenu la candidature du camarade Pascal Tsaty-Mabiala premier secrétaire du parti, président du conseil national, à cette élection majeure »

En se prononçant sur ce choix, l'U.P.A.D.S pense être en cohérence avec la recommandation du congrès unitaire extraordinaire de juin 2013 et les conclusions de la convention FROCAD-IDC du 8 au 13 Janvier 2016, a par ailleurs précisé le communiqué.

Outre cette décision que ce parti a jugée majeure, celui-ci s'est en outre prononcé sur les cas d'indiscipline observée lors du débat sur le changement ou non de la constitution du 20 Janvier 2002 ayant fait l'objet de suspensions à titre conservatoire. A ce titre, le conseil national de l'U.P.A.D.S est revenu sur la démission de fait de l'U.P.A.D.S de certains responsables de ce parti dont Joseph Kignoumbi Kia Mboungou et Mboungou Bilong, pour leur appartenance à une formation politique autre que l'U.P.A.D.S, dénommée « La CHAÎNE », au nom de laquelle, Joseph Kignoumbi Kia Mboungou s'est porté candidat à l'élection présidentielle.

Le conseil national s'est aussi prononcé sur l'exclusion du parti de Gaspard Kaya dit Magane pour « travail fractionnel, fait d'engager le parti sans en avoir reçu mandat, trahison, action subversive tendant à nuire à la stabilité et à la cohésion au sein du parti, travestissement de la position constante du parti sur le débat constitutionnel et récidivisme » et de Clément Mouamba pour participation au dialogue national de Sibiti et à la campagne référendaire aux côtés du PCT, l'exclusion également de Norbert Mfikou pour « dénigrement du parti et de ses dirigeants. » Enfin, la levée de la suspension de Ange Edouard Pougui en raison de son comportement jugé « exemplaire » durant la période de sa suspension.

J.J.K.

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina,
Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama
(chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbema, Josiane Mambou Loukoula
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula
(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana
(chef de service),
Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué
(chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou
(chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath
(chef de service), Luce Jennyfer Mianzo-
ukouta, Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordinateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande,
Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya
n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa
- RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma
Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,
Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsi-
gnet, Brice Tsébé, Irin Mauakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mombélé Ngon

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Chef de production : François Diatoulou Mayola
Gestion des stocks : Elvy Bombete

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila),
Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta,
Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,
République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

PRÉSIDENTIELLE 2016

La Convention des partis républicains dévoile son projet de société

Sous la férule d'Antoine Nicéphore Fylla Saint-Eudes, président-coordonnateur, la Convention des partis républicains (COPAR) a communiqué à la presse, ce 30 janvier, son projet de société en vue de la présidentielle du 20 mars à laquelle elle sera représentée par Michel Mboussi Ngouari.

« Demain nous appartient » est le message essentiel qui sous-tend le projet de société de la COPAR décliné en six axes. Le premier axe sur « la réforme en profondeur de l'Etat pour changer la gouvernance » propose de recréer la confiance des citoyens dans les pouvoirs publics et considère que la morale est le fondement de toute bonne gouvernance. Le deuxième axe passe en revue les secteurs de l'éducation, de la santé et de la protection civile, de l'emploi, et du sport.

La COPAR expose en troisième lieu sur sa volonté de créer un pacte de solidarité nationale. Il considère les prestations de la Caisse nationale de sécurité sociale

comme n'ayant pas atteint son objectif de couvrir l'ensemble du territoire national. Cet axe cible plusieurs couches sociales bénéficiaires du pacte en question. Sur son quatrième

secteurs devraient faire partie d'un seul et même ministère qui s'appellerait ministère de la Culture et de la communication. La Convention s'intéresse

enfin, la COPAR revient longuement sur le développement durable d'une part et sur la politique étrangère d'autre part. Sur le premier de ces deux derniers axes, la Convention

portements vertueux ».

Mêmes dispositions éthiques en faveur de l'agriculture, la pêche, les industries extractives et l'écotourisme. En politique étrangère, la plateforme politique de Nicéphore Fylla Saint-Eudes estime globalement que pour être mieux vu à l'extérieur de ses frontières, le Congo doit souscrire à une gouvernance éthique et au respect des règles démocratiques dans la gestion de l'Etat.

Quand on lui pose la question de savoir qu'en sera-t-il de ce projet de société si le candidat du COPAR n'est pas élu, le président-coordonnateur dit ne pas exclure de soutenir le candidat le mieux placé qui partagerait les vues de son organisation. Timoré il y a quelques mois, le microcosme politique congolais prend la mesure des enjeux de la future élection présidentielle et s'emballe nettement.

Gankama N'Siah

Michel Mboussi Ngouari désigné candidat

Au cours de la troisième session extraordinaire de la Convention des partis républicains (Copar) qui s'est tenue le 30 janvier à Brazzaville, sous la présidence de son président, Antoine Nicéphore Fylla Saint Eudes, Michel Mboussi Ngouari a été désigné candidat de cette plateforme politique de l'opposition à l'élection présidentielle du 20 mars prochain.

Selon le communiqué final ayant sanctionné les travaux, il est indiqué que l'investiture de Michel Mboussi Ngouari interviendra dans les tout prochains jours dans le département de la Bouenza.

Au cours de cette réunion, il convient de le signaler, la Copar a émis le souhait de faire ressentir sa responsabilité et sa forte implication dans la lutte pour l'amélioration de

la gouvernance électorale. Elle a présenté, en outre, la situation politique nationale focalisée, selon elle, sur la mise en place progressive des institutions de la République dont la première, a indiqué le communiqué final sanctionnant les travaux, est l'élection présidentielle.

La Copar a mis à profit cette occasion pour examiner et adopter son programme de gouvernement. Dans les informations diverses, le président de cette coalition politique a donné une série d'informations sur les stratégies à mettre en œuvre avant, pendant et après la campagne électorale pour maximiser les chances de réussite de leur candidat.

Roger Ngombé

axe, le projet de société de la COPAR met en avant l'intérêt d'accorder toute sa place à la culture et aux médias. De ce point de vue, elle considère que les deux

aussi à faire en sorte que de nombreux métiers liés à ces domaines d'activités bénéficient d'une réelle promotion.

Cinquième et sixième axes,

évoque l'éthique environnementale qui encouragerait la mise en place d'une fiscalité écologique. Pour dit-elle, « inciter les entreprises à adopter des com-

LE FAIT DU JOUR

La loi électorale du 23 janvier 2016

La nouvelle loi électorale promulguée par le président de la République, le 23 janvier dernier consacre en son article 17, la création de la Commission nationale électorale indépendante (Cnei). C'est une innovation majeure dans l'organisation des scrutins et une évolution inestimable de la gouvernance électorale que la classe politique devait saluer. En effet, la question de l'indépendance de l'organe chargé du processus électoral a très souvent été au cœur de dissensions entre les acteurs politiques et l'administration publique dépositaire légal des actes électoraux qu'est le ministère de l'Intérieur.

Mise à part cet aboutissement qui peut être qualifié d'heureux, ce qu'il faut retenir des institutions publiques, ou même privées, est une leçon vieille comme le monde : elles ne valent que ce que valent les Hommes qui les animent. Ce sera évidemment le cas pour la Cnei, créée sur les cendres de la Conel (Commission na-

tionale d'organisation des élections), qui a rempli son office comme elle a pu de 2002 à début 2016. Auréolée par son indépendance et son autonomie financière désormais consignées dans la loi qui l'a instituée, la Cnei héritera sans doute du matériau de la Conel et se chargera d'en améliorer sans cesse le contenu. Le tout étant de faire en sorte que des urnes ne sortent pas toujours des querelles interminables.

Il restera cependant à considérer ce que les hommes et les femmes choisis pour gérer la Cnei en feront. Comme la Conel, et il y a près d'un quart de siècle, la Conosel (Commission nationale d'organisation des élections législatives) et la Conosela (Commission nationale d'organisation des élections législatives anticipées), le bon fonctionnement de la Commission électorale annoncée dépendra aussi de l'apport des parties impliquées dans la composition de ses équipes. La loi dispose que la Cnei sera dotée d'un bureau de coordination de douze membres dont «

un président et quatre vice-présidents proposés respectivement par les partis politiques de la majorité, de l'opposition, du centre et par la société civile dont l'objet est en rapport avec les élections à raison de trois propositions par poste à pourvoir ». A ce titre, pourrait-on dire, la parité et l'équité tant réclamées par les formations politiques deviennent des acquis à préserver.

Les postes à pourvoir répertoriés dans la nouvelle loi électorale sont ceux de président du comité technique, président du comité de suivi et de contrôle, rapporteur général, rapporteur général adjoint, trésorier général et trésorier général adjoint. Il suffira d'observer le cours des choses pour juger de la confiance que les partis politiques, associations ou plateformes concernés accorderont aux « camarades » qu'ils choisiront pour les représenter au sein des différentes instances de la Cnei. L'expérience a montré au long des dernières années le mauvais fonctionnement des commissions élec-

torales congolaises à deux niveaux. Premièrement, les partis composant la commission se soupçonnent entre eux ; deuxièmement, selon que la formation politique qui a désigné ses membres à la commission électorale est de l'opposition, elle développe avec ses représentants des relations entachées de suspicions.

D'où, parfois, des sanctions lourdes infligées aux délégués accusés à tort ou à raison de trahir la cause du parti. Qu'en sera-t-il de la Cnei qui une fois installée se mettra au travail dans une période assez délicate de préparation de l'élection présidentielle attendue dans seulement 49 jours ? Les partis politiques de la majorité, de l'opposition, du centre et la société civile pourront-ils, après avoir choisi leurs représentants à la Cnei, leur laisser le temps de se convertir en de véritables techniciens de la chose électorale et travailler en toute sérénité pour le succès des futurs scrutins ? On le saura très bientôt.

Gankama N'Siah

PUBLICATIONS

Grégoire Lefouoba agite le milieu intellectuel

Autour de deux livres qu'il a publiés, en 2013, chez l'Harmattan, Grégoire Léfouoba a provoqué, le 29 janvier, dans un hôtel de Brazzaville, avec le monde universitaire et la presse, un débat fort animé sur le devenir du Congo. Il présentait officiellement pour la première fois, dans la capitale, *Le Curriculum vitae du Congo (rive droite)* et *Enjeux et dynamisme des rivalités sociales au Congo*.

Pour le décor, la tribune d'honneur est occupée par l'auteur et deux autres universitaires, Charles Zacharie Bowao et Théophile Obenga. Comme invités, disons ce que l'on a sous le bras comme intellectuels, la plupart évoluant à l'Université Marien-Ngouabi en qualité d'enseignants, mais globalement des hommes et des femmes attachés aux œuvres de l'esprit, certains ayant pour la situation politique de leur pays des opinions variées. Lefouoba avait choisi Mfumu pour assurer la modération de la rencontre.

Des deux ouvrages, *Le Curriculum vitae du Congo* a le plus mobilisé l'attention de l'assistance. Parce qu'à la différence du second, celui-ci a des choses à voir, profondément, avec le passé et le futur politique, économique, social et culturel du Congo. Après avoir décliné l'acte de naissance de la République du Congo, Grégoire Lefouo-



ba a entrepris, dans son livre, de s'interroger sur le destin de ses compatriotes qui ont excellé dans leur domaine de compétence ou qui ont mérité le tableau d'honneur après de bonnes études : médecins, footballeurs, musiciens, etc., il leur a consacré des lignes élogieuses.

La politique étant toujours toute proche pour cet ancien

ministre, ancien président de parti et aujourd'hui membre du comité central du Parti congolais du travail, Grégoire Lefouoba agrmente son imagination en faisant se parler les plus hautes autorités du Congo en vie ou ayant quitté ce monde des hommes : échange de correspondances entre Fulbert Youlou et Masmamba-Debat, entre Joachim

Yhomby Opango et Marien Ngoaubi, entre Pascal Lissouba et son ex-Premier ministre Alfred Maurice Stéphane Bongo Nouarra, entre Ma-

rôle ont constaté que les intellectuels congolais manquent d'engagement, qu'ils se font écraser par leurs envies politiques, qu'ils ont laissé filer le courage de leurs idées, que du fait de cette frilosité, la société congolaise perd des valeurs sur lesquelles elle devait raffermir, les « valeurs cardinales », d'après Théophile Obenga.

Deux heures durant, on a eu le sentiment qu'il manque des occasions d'échanges de ce type entre intellectuels sur les grandes questions d'intérêt national. Et la Nation congolaise qui est à construire en profiterait énormément, non pas pour que les Congolais se regardent suivant leur lieu de provenance, leur village de naissance, mais comme des enfants d'un même pays, capables de surmonter par le débat contradictoire les problèmes qu'ils peuvent rencontrer, capables de réfléchir aux défis de la santé, de l'école, du vivre ensemble. A quand une prochaine rencontre du genre, et pour quel débat ?, se demandait-on au terme de celui décrit dans ces quelques lignes.

Gankama N'Siah

NOUS RECRUTONS POUR UNE ONG SOUS REGIONALE

2 Postes basés à Brazzaville, CDD pouvant découler sur un CDI

Vous êtes ressortissant de la République du Congo.

Vous portez un intérêt sur les questions : de santé, de développement et d'organisation du système de santé dans les pays d'Afrique subsaharienne et êtes sensible aux questions d'intégration régionale et particulièrement à celle en zone CEMAC.

Devenez le Comptable ou le magasinier central d'une ONG à portée sous régionale qui vous offrira un univers d'excellence et une implication totale dans le développement et la performance de ses activités.

- Le Comptable

Il sera sous la supervision du chargé de l'unité de Gestion Comptable et Administrative et aura pour

Mission principale, d'assurer la gestion Administrative, comptable et budgétaire de l'ONG conformément aux plans d'actions des projets et aux engagements contractuels des différents partenaires. Ses autres

1. Missions consisteront à

Enregistrer des opérations comptables dans le logiciel ;
Imputer les opérations comptables dans le logiciel SAGE SAARI ;
Classer les pièces comptables ;
Traiter des opérations bancaires ;
Etablir les rapports financiers mensuels/trimestriels des bailleurs de fonds ;
Participer aux travaux d'inventaires ;

Elaborer les appels de fonds des différents bailleurs ;

Participer aux audits ;

Etablir des comptes annuels (bilan, compte de résultats...);

Contrôler la trésorerie ;

Assurer le suivi des comptes ;

Elaborer et assurer le suivi des budgets des bailleurs ;

Effectuer les réconciliations bancaires mensuelles ;

Assurer le suivi des immobilisations

2. Qualifications

Avoir un Bac + 3 en Gestion et Administration des entreprises (option comptabilité) ;

Avoir au moins une expérience professionnelle de 5 ans dans un poste similaire ;

Avoir une maîtrise parfaite du système comptable OHADA, du pack office et du logiciel Sage

Saari (Compte, PAIE et GESCOM est un atout) ;

Avoir une bonne connaissance de la comptabilité générale, de la gestion de la paie et de stocks ;

Etre âgé de 25 au minimum et 45 ans au plus

•Le magasinier central :

Il sera sous la supervision du Responsable Administratif, Achat, Approvisionnement et Logistique et aura pour mission principale d'assurer la gestion des stocks et des opérations de transit des produits de l'ONG ;
Ses autres

1.Missions consisteront à

Contrôler la conformité des produits réceptionnés et livrés ;

Assurer le classement des produits par lots ;

Gérer les stocks : contrôler la rotation des produits, assurer le respect des normes standard d'entreposage ;

Assurer la saisie des données de stocks des produits dans le logiciel GESCOM et SAGE SAARI ;

Gérer les opérations de transit et de dédouanement des produits au Congo ;

Assurer l'acheminement des colis en zone d'expédition, de stockage ou de production, de stockage ou de production ;

Veiller à l'entretien, la maintenance et le nettoyage du matériel et des équipements ;

Assurer l'échantillonnage des stocks pour les tests de contrôle ;

Produire les rapports périodiques de gestions de stock et d'inventaires ;

Participer aux inventaires.

2. Qualifications

Etre titulaire d'un BTS en Transit /Logistique ;

Avoir une expérience professionnelle de 3 ans minimum en gestion des opérations de dédouanement au Congo et en Logistique ;

Etre âgé de 25 au minimum et 45 ans au plus ;

Avoir une bonne maîtrise du module GESCOM (logiciel Sage Saari) est d'une importance capitale

pour l'ONG

Composition de votre dossier de candidature ;

CV + lettre de motivation + copie du /des diplômes et copies certifiées des documents justifiant les expériences professionnelles

Important : (pour les 2 postes) : Si de plus vous avez le sens de l'initiative, êtes capable de travailler en équipe et en milieu multiculturel,

êtes proactif, rigoureux et organisé ; Si vous avez une bonne connaissance de l'environnement congolais du travail et du territoire et

êtes immédiatement disponible, si vous êtes disposé à effectuer de fréquents déplacements dans des zones d'accès difficile, en zone rurale et dans les pays de la CEMAC :

vous avez tous les atouts pour réussir dans notre univers exigeant et motivant. De nombreuses perspectives d'évolution

s'ouvriront à vous par la suite.

Lieu de dépôt : à recrutement@quanticorh.com copie obligatoire à one.recru@gmail.com

Ou de la déposer au siège du cabinet Quantico RH sis derrière l'immeuble rouge qui est en face de la maison d'arrêt de B/Ville, maison saumon à l'angle à coté de l'université privée

Léonard DE VINCI

Date limite de dépôt : le jeudi 04 février 2016 à 17h00 précises.

Cette annonce est également disponible sur www.quantico.com, sur www.emploi.cg, dans le journal officiel : « la semaine africaine », sur notre page facebook et notre profil LinkedIn

Pour tous renseignements vous pourrez contacter le 06 647 70 20/05 578 78 43

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Congo télécom amorce la connexion des ménages à la fibre optique cette année

Hormis la connexion des ménages au réseau fibre optique, inscrite parmi les actions prioritaires de l'agenda 2016, Congo télécom tient aussi à relever plusieurs autres grands défis. Dans la kyrielle de projets qu'elle a arrêtés, cette société publique va également assurer la mise en service de l'une de ses techniques appelées data center.

L'administrateur général de Congo télécom, Akouala, a rendu public le programme d'activités 2016 de cette société publique, le 28 janvier, à l'occasion d'un échange de vœux de Nouvel An avec ses administrés. Cet agenda 2016 prévoit la connexion des foyers au réseau à fibre optique. Les travaux de mise en œuvre de ce projet vont démarrer incessamment dans les grandes villes, avant de s'étendre dans l'interland.

Le but de ce projet est de permettre à tous les Congolais de bénéficier des effets induits de la fibre optique directement dans leurs ménages. Dès qu'elle sera connectée aux ménages, la fibre optique permettra à la population de capter des chaînes par système dite HD (Haute définition), avec une meilleure qualité d'images et de son, qui ne peuvent pas se brouiller, même

lorsqu'il pleut. La connexion à la fibre optique va aussi permettre aux Congolais de naviguer à l'Internet avec un débit important et une rapidité exceptionnelle. Elle permet également de télécharger des fichiers et de visualiser des vidéos avec facilité.

Dans son plan d'actions 2016, Congo télécom va poursuivre, sur financement de l'Agence française de développement, l'installation du réseau local et Internet de l'académie militaire Marien-Ngouabi. La société s'attellera aussi, de concert avec l'ARPCE, à la mise en place du point de change Internet dans l'enceinte de ses infrastructures à Pointe-Noire. L'un de ses défis en 2016, c'est aussi la mise en service imminente de son Data Center dont les installations sont achevées. C'est une disposition technique qui permettra aux entreprises, institutions de la République et aux particuliers d'héberger leurs contenus (Sites Web, données bancaires, messagerie et autres) en toute sécurité. Plusieurs autres défis seront aussi relevés au plan social avec, entre autres, la poursuite des formations des agents, la mise en place des indicateurs de performance dans les différentes directions ainsi que la lutte contre la fraude au sein de la société.

Firmin Oyé

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Plusieurs autres projets structurants seront lancés en 2016

En dehors de ceux actuellement en cours de réalisation qui devront être achevés, le ministère de l'Aménagement du territoire et de la Délégation générale aux Grands travaux va encore lancer pleins d'autres projets structurants cette année sur l'ensemble du territoire national. Ces infrastructures à construire concernent tous les secteurs d'activités, entre autres les routes, les barrages électriques, les hôpitaux.

Malgré la récession économique causée par la baisse des cours de pétrole sur le marché international, le gouvernement va maintenir la même dynamique dans la construction des infrastructures socioéconomiques. Pour cette année qui commence, les défis à relever selon le ministère de l'Aménagement du territoire sont encore de plus en plus nombreux. En ce qui concerne les nouveaux projets, il sera lancé cette année la construction du port minéralier de Pointe-Noire et le projet de planification de la zone économique spéciale pilote de la même ville.

La même dynamique se poursuivra avec la réhabilitation de la route de la vasière, dans le département de la Likouala, avec son prolongement vers le district de Bétou, après la finalisation des négociations avec les Brésiliens chargés du marché; la connexion du département

de la Sangha avec le barrage de Liouesso, lequel barrage sera mis en exploitation cette année. Courant cette année, le ministère de l'Aménagement du territoire va aussi finaliser les études techniques et mobiliser les bailleurs de fonds pour le financement du pont-route-rail sur le fleuve Congo ainsi que le lancement des études techniques pour la construction du barrage hydroélectrique de Sounda, avec la société financière internationale. En ce qui concerne l'intégration sous-régionale seront lancés les travaux d'aménagement et de bitumage de la route Doli-sie-Ngongo-Dousala-frontière du Gabon ainsi que la route Sembé-Ntam à la frontière du Cameroun.

La route Pointe-Noire-Brazzaville-Ouessou sera concédée à un opérateur privé

Facteur important dans le développement du système

économique national, la route Pointe-Noire-Brazzaville dont les travaux sont presque achevés sera mise en service dans deux mois. Pour garantir sa pérennité et permettre sa rentabilité, le gouvernement prévoit de concéder cette route à un opérateur privé international dans sa dorsale Pointe-Noire-Brazzaville-Ouessou. La concession de ce corridor pour lequel un appel d'offres international sera lancé cette année se fera après avis à manifestation d'intérêt dans le cadre du partenariat public-privé.

« La concession de cette route à un opérateur privé international nous évitera de vivre des perpétuels recommencements au regard des actes d'incivisme déjà récurrents sur la route », a précisé Jean Jacques Bouya. Le ministère de l'Aménagement du territoire a aussi inscrit la municipalisation accélérée de la Bouenza dont la fête sera célébrée cette année à Madingou parmi les priorités en 2016. Il poursuivra les travaux de différents projets en cours de réalisation sur l'ensemble du territoire national.

F.O.

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES,
DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC
CABINET

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité * Travail * Progrès

ANNONCE

Le ministère de l'économie, des finances, du budget et du portefeuille public informe les usagers de la mise en ligne de son site web. Son code d'accès est : <http://finance.ministère.cg/>.

Les différentes rubriques ci-dessous énumérées, fournissent toutes les informations sur les actions du ministère, notamment les réformes mises en œuvre.

Elles indiquent la documentation nécessaire, y compris celle liée à la coopération entre la République du Congo et les institutions financières nationales et internationales.

Les chercheurs et les étudiants y trouveront des sources d'information documentaires profitables.

Ces rubriques sont :

- Actualités;
- Organisation;
- Panorama de l'économie;
- Investir au Congo;
- Partenaire au développement et organisation internationales;
- Documentation;

•Publication.

Par ailleurs, le site permet d'entrer en contact avec d'autres sites :

- Présidence de la République;
- Gouvernement;

Congo-site

Assemblée Nationale
Conseil Constitutionnel
BEAC
BDEAC

Banque mondiale
FMI CEMAC BAD

Je vous convie à visiter notre site en naviguant dans les différentes rubriques créées pour combler vos attentes.

Fait à Brazzaville, le 21 janvier 2016



JUSTICE

Le ministère préconise l'achèvement des édifices en construction en 2016

A la faveur de la cérémonie d'échange de vœux de nouvel an, le directeur du cabinet du ministre de la Justice, Alphonse Dinard Mobanghat Moukondi a décliné le programme minimum à exécuter au cours de l'année 2016.

Les principaux axes de celui-ci sont : l'achèvement des édifices en cours de construction ; la validation des Codes en cours de révision ; l'élaboration du plan national de la réforme de l'Etat ; l'adoption des textes organiques révisés des professions libérales ; l'adoption des textes déontologiques ; la révision de l'organigramme du ministère et le texte organique de l'inspection générale, ainsi que l'élaboration des textes de la Cour des comptes et de discipline budgétaire.

En outre, le directeur du cabinet a indiqué que : « l'idéal



Le ministre d'État Aimé Emmanuel Yoka

de justice qui est notre raison d'être semble s'évaporer sans que cela n'émeuve certains acteurs judiciaires qui, bien au contraire, s'offusquent à la seule évocation de ce sujet.

Pourtant le mal est bien réel ».

Par ailleurs, il a ajouté que le redressement du système judiciaire est un immense chantier qui requiert la prise de conscience de l'ensemble des professionnels judiciaires, car, a-t-il dit, la désaffection des justiciables est générale. Pour conjurer ce mal, a-t-il renchéri, le directeur du cabinet a sollicité la convocation des états généraux de la justice, maintes fois ajournées faute d'allocation budgétaire, a-t-il conclu, après avoir énuméré les réalisations accomplies courant l'année 2015 par le ministère de la justice.

De son côté, le ministre de la Justice et des droits humains, Aimé Emmanuel Yoka a reconnu la noblesse et la délicatesse des métiers de droit. « Je voudrais vous exprimer mon sentiment de fierté de vous accueillir là tous dans la diver-

sité de vos fonctions et de saluer votre contribution multiforme à l'œuvre de justice dans la sauvegarde de l'honneur de votre métier qui est un sacerdoce, mais à la seule condition que cette contribution soit placée sous le strict respect des règles éthiques et déontologiques », a-t-il déclaré.

Le ministre a mis à profit cette cérémonie d'échange de vœux avec ses collaborateurs pour partager avec eux les réflexions émises par d'éminents juristes. Il leur a demandé de les méditer, notamment celle du président vietnamien Hochiminh qui avait, dans les années 60, donné aux magistrats la directive suivante : « Si vous faites que par vos décisions on ne parle pas de vous, c'est bien. Si vous faites que par vos décisions on parle du bien de vous, c'est mieux ».

Roger Ngombé

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

294 jeunes expérimentent le projet de volontariat au lycée

Afin de résorber l'épineux problème de déficit en enseignants dans les écoles publiques, le ministère de l'Enseignement primaire et secondaire, de l'alphabétisation, de la jeunesse et de l'éducation civique a organisé les 29 et 30 janvier, un séminaire de formation de 294 volontaires qui seront déployés dans les lycées du pays.

Ces jeunes gens dont 161 volontaires, sortis des écoles de formation et 133 vacataires évoluant sur le terrain, sont sélectionnés dans le cadre de l'opération « Eduquons les autres pour notre avenir à tous », destinée au recrutement d'environ 1000 diplômés cette année. Dans le cadre d'une mission d'intérêt général, ce projet se fera soit dans le cadre du service civique volontaire sur une durée de deux ans maximum, soit dans le cadre du volontariat professionnel sur une durée de six mois en moyenne. A travers ce séminaire, le ministère voudrait donner aux bénéficiaires des matériaux théoriques sur le volontariat, la pédagogie générale, la docimologie, la déontologie professionnelle, la fiche pédagogique et le maillage des programmes d'enseignement. Selon le coordonnateur général du programme de volontariat, Jean Roger Mbouilou, le projet Corps des jeunes volontaires du Congo s'inscrit dans l'approche de la mobilité des jeunes. Le but étant de permettre à ces derniers de tirer profit de leur potentiel et d'acquérir une expérience professionnelle, gage de leur insertion sociale. En effet, d'après un rapport publié récemment par un bureau d'étude sur l'éducation et le marché du travail à Brazzaville et Pointe-Noire, 42% des jeunes congolais, sortis des écoles de formation, constituent le fort taux de chômage. « Nous avons choisi l'éducation parce que nous aimerions toucher par ce volet le maximum des jeunes diplômés, formés, très souvent en instance d'affectation mais dont les procédures administratives paraissent lourdes et les mettent en situation de chômage. Cette situation n'épargne pas les jeunes moins instruits », a-t-il expliqué.

Quant au choix du lycée, Jean Roger Mbouilou a indiqué qu'il s'agit de mesurer d'autres paramètres qui pourraient les échapper dans cette période d'essai avant d'étendre le projet au collège, primaire et à l'enseignement de base. Outre le volet enseignement, ce projet aussi a ciblé les domaines de la santé, du tourisme, de la culture, de l'éducation civique, de la justice

et droits de l'Homme, de la formation professionnelle et qualifiante ainsi que de l'agriculture.

Lançant les travaux à l'ouverture, le ministre de l'Enseignement primaire et secondaire, de l'alphabétisation, de la jeunesse et de l'éducation civique a rappelé que la culture du volontariat qui apparaît aux yeux de certaines personnes comme une innovation de son département, existe depuis longtemps. Anatole Collinet Makosso a fondé son argumentation sur quelques textes nationaux et internationaux ainsi que les lettres de mission 2013, 2014 et 2015 prescrites au ministère de la Jeunesse et de l'éducation civique par le président de la République. Selon lui, la mise en œuvre de l'opération « Eduquons les autres pour notre avenir à tous » est le résultat de la Convention de partenariat, signée le 9 décembre 2015, entre le gouvernement et le système des Nations-unies.

Une politique ambitieuse du gouvernement

« Il est question pour le gouvernement, en collaboration avec les agences du système des Nations-unies, au travers de ce dispositif, de ne s'arrêter qu'à résoudre la sempiternelle question du déficit en personnel enseignant, mais de jeter les bases d'un vrai service civique national et de créer un véritable corps de jeunes volontaires qui servira de vivier pour les différentes missions du volontariat », a-t-il précisé.

A travers le volontariat national, le gouvernement ambitionne de contribuer à l'épanouissement des jeunes par le développement de leurs compétences ainsi qu'à l'explosion de leurs talents ; développer la solidarité nationale et l'esprit patriotique par l'entraide, le don de soi pour la patrie. S'adressant aux jeunes retenus, Anatole Collinet Makosso s'est réjoui de ce qu'ils sont pour la plupart, issus des écoles de formation des enseignants et d'autres ayant côtoyé le secteur.

« Vous expérimentez cette politique ambitieuse du gouvernement par un secteur sensible : l'éducation. Vous n'avez pas à vous comporter sur le terrain, en Robinson Crusoe, ou en un Arias qui détient toute la connaissance ; vous devez vous comporter didactiquement en un enseignant qui aide l'apprenant à construire ses apprentissages », a conseillé le ministre, annonçant que la première vague a été baptisée Promotion Antoine Ndinga Oba.

Parfait Wilfried Douniama

PROMOTION DE LA FEMME

Catherine Embondza-Lipiti définit les grandes lignes de la nouvelle année

La ministre de la Promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement, Catherine Embondza-Lipiti, a dévoilé le 28 janvier, au cours de la traditionnelle cérémonie d'échanges de vœux avec ses collaborateurs, les grandes lignes des activités à mener au cours de cette année

Pour atteindre les objectifs qui leur sont assignés, la ministre en charge des questions des femmes a invité les cadres et agents évoluant

tions apaisées. Il y aura aussi le renforcement de la synergie entre les institutions œuvrant pour l'égalité homme-femme et l'autonomisation des femmes ; la formation du personnel et l'amélioration de leurs conditions de travail ; l'adoption des systèmes de financement des activités génératrices de revenus des femmes. Les autres priorités sont : le développement du réseautage au niveau national entre les parties prenantes impliquées dans l'autonomisation des femmes ; l'accentuation des campagnes de sensibilisation des hommes et des femmes à



Catherine Embondza-Lipiti félicitant son directeur de cabinet ; crédit photo Adiac

sous sa tutelle à redoubler d'ardeur au travail, à faire preuve de discipline, d'assiduité et de ponctualité. En effet, l'action de ce département sera focalisée sur la levée des goulots d'étranglement que constituent certains défis. Il s'agit, entre autres, du renforcement des cadres légaux nationaux par des instruments devant promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes ; l'appui aux stratégies et programmes permettant la maîtrise par les filles des sciences et des technologies de l'information et de la communication. Il sera également question d'appuyer le renforcement du rôle des médias dans la vulgarisation des mécanismes dédiés à la réalisation de l'égalité homme-femme et à l'autonomisation des femmes.

Le ministère a également arrêté d'autres priorités parmi lesquelles l'actualisation de la Politique nationale Genre et de son plan d'action ; la mise en œuvre des outils garantissant les principes de gouvernance électorale à travers une campagne de sensibilisation à l'échelle nationale, au rôle des femmes pour des élec-

grande échelle aux questions de leadership féminin et de violences sexospécifiques dans le cadre du lancement en République du Congo de la campagne « Lui pour elle » de l'Union africaine. A cela, s'ajoutent l'établissement de partenariats solides avec les institutions spécialisées dans la collecte et le traitement des données désagrégées par sexe ; la réaffirmation de la participation de la République du Congo à la 60^e session de la Commission de la condition de la femme des Nations unies.

« 2016, chacun doit savoir, qu'elle est l'année de mise en place des institutions de la 6^e République. C'est le moment pour moi d'interpeller la conscience des uns et des autres sur la nécessité et l'importance de sauvegarder la paix, la stabilité et la cohésion sociale », a conclu Catherine Embondza-Lipiti.

Rappelons que le bilan de l'année 2015, présenté par le directeur de cabinet, Ludovic Oniangue, est fait des hauts et des bas à cause, sans nul doute, de la conjoncture économique nationale.

P.W.D.



AVIS D'APPEL A PROPOSITIONS N° AFRO/003/2016

AUDIT DE SECURITE INCENDIE AU SEIN DU BUREAU REGIONAL POUR L'AFRIQUE DE L'OMS, BRAZZAVILLE CONGO.

Le bureau régional pour l'Afrique de l'Organisation mondiale de la santé désire recruter une société en vue de mener un audit du dispositif et des équipements de lutte et de prévention contre l'incendie à la cité du Djoué. Cet audit consistera notamment à :

- Evaluer tous les risques liés à l'incendie au niveau bureau régional, y compris les installations de gaz domestique aux Appartements, le réseau électrique et tout autre facteur susceptible de causer un incendie ;
- Procéder à une inspection du dispositif et des équipements existants : extincteurs, RIA, Poteau d'incendie, Plan d'évacuation etc.
- Faire des recommandations par ordre de priorité en vue de u renforcement et de l'amélioration du système en place.

Le cahier de charges et/ou les termes de références y afférant sont disponibles jusqu'au

12 Février 2016, entre 9H et 13H du lundi au vendredi auprès du Bureau N° 21 à « L'Estate, OMS-AFRO ».

Votre organisation/entreprise est invitée à soumettre une proposition pour les services relatifs au projet en réponse à la présente Demande de propositions (DDP).

La proposition devra comporter trois (3) volets :

- Le volet administratif qui comprendra les documents à fournir par chaque entreprise soumissionnaire, à savoir :
 - une copie de l'Extrait du Registre du commerce ;
 - une copie du document d'immatriculation aux impôts (NIU) ;
 - une copie de la Patente de l'année en cours ;
 - une copie de l'Attestation de non faillite
 - une copie de l'Attestation de moralité fiscale.
 - une copie de l'identité bancaire.

• Le volet technique sera composé des éléments suivants :

- l'expérience professionnelle
- la liste des prestations similaires déjà réalisés et vérifiables

- les qualifications du personnel clé (avec CVs) ;
- la solution proposée ;
- l'approche méthodologique ;
- le planning de réalisation des prestations.

- Le volet financier devra comporter les prix hors taxes du coût des prestations.

La proposition présentée sous plis fermé en deux exemplaires dont un original une copie devra comprendre l'offre administrative, l'offre technique et enfin l'offre financière. L'enveloppe contenant ces trois offres devra porter la mention «Confidentiel – AUDIT DE SECURITE INCENDIE AU SEIN DE L'OMS/AFRO », devra être déposée au plus tard Mardi 16 Février 2016 (date limite) à 14h00 à l'adresse suivante :

Organisation mondiale de la santé
Bureau Régional pour l'Afrique
BP 6
Bureau de GMC N° 129 (1er étage)
Cité du Djoué
Brazzaville – Congo

Une visite collective des lieux sera organisée vendredi 5 Février 2016 à 10 Heures avec comme programme :

- 10H00 à 10H30 : séance de briefing dans la salle de Conférence E-2 à l'Estate;
- 10H30 à 11H00 : visite de reconnaissance des lieux ;
- et 11H00 à 11H30 : séance de questions/réponses.

Notes :

- La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.
- Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Le Bureau Régional de l'Afrique de l'OMS.

AVIS D'APPEL D'OFFRES N° AFRO/006/2016

TRAVAUX DE REHABILITATION DE QUELQUES BATIMENTS DE LA CITE DU DJOUE AU BUREAU REGIONAL POUR L'AFRIQUE DE L'OMS, BRAZZAVILLE CONGO.

L'OMS dispose pour son Bureau Régional pour l'Afrique, un vaste domaine foncier communément appelé « Cité du Djoué » à Brazzaville, République du Congo. En dehors des bâtiments administratifs, la Cité du Djoué compte en son sein, pour le logement de son staff, 46 villas, 36 studios et 42 appartements répartis dans 7 immeubles R+3. On y trouve également un réseau d'eau avec toutes les infrastructures qui l'accompagnent (forage, cuves d'eau etc..) et des réseaux d'électricité de courant fort et de courant ondulé.

Tous les bâtiments et infrastructures susmentionnés nécessitent une maintenance soutenue afin de leur assurer respectivement un état louable et un fonctionnement normal. C'est dans ce cadre que le Bureau régional pour l'Afrique de l'OMS lance le présent avis d'appel d'offres afin de procéder à la sélection des entreprises chargées de l'exécution des travaux suivants, répartis en plusieurs lots, chaque lot constituant un marché :

- Lot n° 1 : Réhabilitation de l'Appartement G22;
- Lot n° 2 : Réhabilitation de l'appartement G 11 ;
- Lot n° 3 : Réhabilitation de l'appartement L22;
- Lot n° 4 : Réhabilitation de la villa F 15.

Le cahier de charges y afférant est disponible jusqu'au vendredi 5 février 2015, entre 9H et 13H du lundi au vendredi auprès du Bureau N° 21 à « L'Estate, OMS-AFRO ».

Les sociétés intéressées sont invitées à proposer leurs offres.

La soumission devra comporter trois (3) volets :

- Le volet administratif qui comprendra les documents à fournir par chaque entreprise soumissionnaire, à savoir :
 - une copie de l'Extrait du Registre du commerce ;
 - une copie du document d'immatriculation aux impôts (NIU) ;
 - une copie de la Patente de l'année en cours ;
 - une copie de l'Attestation de non faillite
 - une copie de l'Attestation de moralité fiscale.

- une copie de l'identité bancaire.

• Le volet technique sera composé des éléments suivants :

- l'expérience professionnelle
- la liste des travaux similaires déjà réalisés et vérifiables
- les qualifications du personnel clé (avec CVs) ;
- le planning de réalisation des travaux et le nombre d'ouvriers à affecter pour la réfection de chaque villa.

• Le volet financier devra comporter les prix hors taxes (par lot) suivant le devis quantitatif et estimatif fourni avec le cahier des charges.

La soumission présentée sous plis fermé en deux exemplaires dont un original une copie devra comprendre l'offre administrative, l'offre technique et enfin l'offre financière. L'enveloppe contenant ces trois offres devra porter la mention «Confidentiel – TRAVAUX DE REHABILITATION DES quelques appartements A L'OMS/AFRO », devra être déposée au plus tard Lundi 8 Février 2016 à 14h00 à l'adresse suivante :

Organisation mondiale de la santé
Bureau Régional pour l'Afrique
BP 6
Bureau de GMC N° 128 (1er étage)
Cité du Djoué
Brazzaville – Congo

Notes :

- Il est obligatoire, dans l'offre financière d'indiquer Numéro de lot avec l'offre financière associée ;
- Chaque lot constitue un marché ;
- La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.
- Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Le Bureau Régional de l'Afrique de l'OMS.



Airtel Tour : Ouenzé dans l'ambiance!

C'est sur l'avenue des Chars à Ouenzé, croisement rue Bangangoulou que la caravane de Airtel Tour a posé ses valises, devant une population qui a répondu massivement présent au rendez-vous. Du 18 au 23 Janvier dernier, cette population a bénéficié du service clients mobile de Airtel Congo et des conseils avisés des agents et brand ambassadeurs.

Les missions principales de cette tournée sont :

- Etre un service clients mobile avec au programme l'activation et réactivation gratuite de SIM, la configuration des services Internet et Airtel money, l'activation des forfaits Internet et MASOLO, l'amélioration du réseau...
- Promouvoir la musique et la danse à travers les concours «AIRTEL DJ ATALAKU» et «AIRTEL BATTLE DANCE».



Samedi 23 Janvier 2016, les connaisseurs se sont donné rendez-vous à la rue Bangangoulou. Dans une ambiance de folie, le public est venu en masse soutenir leurs artistes locaux.

C'est aux alentours de 17h30 que le show a réellement débuté avec au programme: des concours de danse et des quizz ouverts au public pour gagner des cartes de recharge...

Le point focal a été les deux grands concours tant attendus : celui de DJ Atalaku et Battle Dance avec 5 DJs Atalaku et 2 Groupes de Danse enregistrés.

Le show était au rendez-vous ! Les membres du Jury ont tranché : **DJ GORA** représentera l'arrondissement Ouenzé dans la catégorie DJ Atalaku et **I Dance** dans la catégorie Battle Dance. Ils s'ajoutent à liste des finalistes connus de **MFILOU, MADIBOU, MAKELEKELE, DJIRI, BACONGO, MOUNGALI, TALANGAI** qui s'affronteront lors de la grande finale inter arrondissement en février 2016 au palais du parlement.



Le maitre de cérémonie **SCAPUN** ainsi que les ambassadeurs de Airtel Tour, à savoir **DJ KRATOS, MAFIA MUSIC** et **B-12** étaient aussi de la partie.

Plus qu'un arrondissement avant de connaître tous les finalistes de Airtel Tour 2015.

Le rendez-vous est donc pris du 25 au 30 Janvier 2016 à Poto-poto pour la dernière partie du Tour.

VENEZ NOMBREUX VIVRE EN LIVE LE DERNIER VIRAGE AVANT LA GRANDE FINALE INTER ARRONDISSEMENT



FÊTE DU 15 AOÛT À MADINGOU

Les femmes de la Bouenza présentent leur programme d'activités à l'épouse du chef de l'Etat

Plus de trois cents femmes ressortissantes du département de la Bouenza ont rencontré le 29 janvier l'épouse du chef de l'Etat, Antoinette Sassou N'Guesso, marraine de la municipalisation accélérée, pour échanger sur des questions liées aux préparatifs du 56e anniversaire de l'indépendance du Congo et de la célébration de la Journée internationale de la femme.

À l'instar des femmes leaders du Pool ; de la synergie des femmes des Plateaux et de la Dynamique des femmes de la Lékoumou, celles de la Bouenza qui se sont constituées en un organe dénommé, « Femmes déterminantes de la Bouenza » (FDB), sont venues expliquer à leur marraine la manière dont elles comptent s'organiser pour la réussite des deux événements cette année.

En effet, pendant les mois de mars et Août 2016, Madingou, chef-lieu du département de la Bouenza sera le centre d'intérêt du pays. Sur ce, deux ans avant, les cadres, originaires dudit département avaient convoqué à Brazzaville une assemblée générale constitutive pour mettre en place un Comité consultatif d'appui, de suivi et d'évaluation de la municipalisation accélérée du département de la Bouenza, présidé par le ministre Rigobert Maboundou.

En sa qualité de présidente exécutive de la municipalisation accélérée dans la Bouenza, Jeanne-Françoise Leckomba Loumeto, a saisi cette opportunité pour présenter le programme annuel de travail lié à la promotion des femmes vivant dans ce département.



Antoinette Sassou N'Guesso s'adressant aux femmes

Ce programme, a-t-elle dit, s'articule entres autres autour de l'amélioration du statut des femmes et de leur accès aux secteurs d'appui à la production ; la construction des structures de stockage et de conservation des produits agricoles ; la promotion des produits agricoles et de l'artisanat féminin ; la promotion de l'art culinaire des dix districts que compte le département de la Bouenza ; la promotion de l'es-

thétique traditionnelle féminine ; la promotion du sport etc.

Préserver l'unité, la paix et la solidarité dans le département de la Bouenza...

Au cours de cet entretien, l'épouse du chef de l'Etat a reçu de ses interlocutrices le soutien qu'il faut pour la réussite des deux fêtes, dans le cadre de la mission morale qui lui est assignée. Dans la foulée, elles

ont choisi Antoinette Sassou N'Guesso comme présidente d'honneur des « Femmes déterminantes de la Bouenza », et lui ont assuré de leur disponibilité

paix et la solidarité dans tout le département de la Bouenza et dans les dix districts du département, à savoir : Mfouati ; Ntsiaki ; Mabombo, Kingoué, Mouyondzi, Yamba, Loudima, Bokosongo, Madingou, Kayes. S'agissant de la journée internationale de la femme qui devait être célébrée cette année à Madingou, elle a annoncé que la fête pourrait être ajournée au Congo compte tenu de l'élection présidentielle prévue également au mois de mars. Antoinette Sassou N'Guesso n'a pas oublié de rappeler qu'elle est ancienne pensionnaire du collège normal de jeunes filles de Mouyondzi où elle a évolué loin de sa famille pour suivre une formation d'institutrice.

Après avoir présenté les différentes structures chargées d'accompagner la municipalisation accélérée tant au niveau départemental que national, les femmes de la Bouenza ont offert à l'épouse du chef de l'Etat des produits vivriers du département (ignames, banane plantain, courge, haricots, petit pois). La rencontre a connu une ambiance particulière, car les femmes déterminantes de la Bouenza ont exhibé, au rythme de la cadence du terroir ce que sera la fête du 15 août, sous l'œil admirateur de l'épouse du chef de l'Etat.

Yvette Reine Nzaba

LA DIRECTION DE LA SOCOMAB ÉCHANGE LES VŒUX DE NOUVEL AN AVEC SON PERSONNEL

La cérémonie d'échange de vœux couplée à celle du départ à la retraite de madame Lelo née Tchicaya Noëlle Marie Christine Eulalie a réuni le 22 janvier les agents de la Socomab au siège de ladite société. Ce, en présence de Juste Mondélé, directeur général de la Société congolaise de manutention des bois (Socomab) qui avait à ses côtés Louis Gabriel Missatou, directeur d'agence de Socotram et Anatole Bagniakana, directeur général de Copremar.

2015 a été une année faste pour la Socomab eu égard au bilan élogieux et flatteur en tout point de vue a dit Ghislain Aymard Ondzié, responsable ressources humaines et assurances dans son allocution de

circonstance « Sur le plan logistique, nous avons acquis 3 chargeuses, 2 camions grumiers, 1 chariot élévateur, 1 Toyota Hilux pour la liaison et 1 bus coaster pour le transport du personnel. Ce qui a encore redonné confiance à nos partenaires de pouvoir revenir vers nous pour toutes les opérations de manutentions dans le port autonome de Pointe-Noire. Du côté, de la manutention bord, nous avons embarqué 101 894 grumes pour 26 soit un volume de 13133.700,261 m3. Au plan de gestion des ressources humaines, il y a un recrutement de 9 agents, ce qui nous amené désormais à un effectif à ce jour de 98 agents Socomab. Sur

le plan managérial, il n'y a point à douter, les preuves sont là. Deux trophées en deux ans. Ce qui veut dire que chaque année, vous avez des objectifs que forcément, vous devez atteindre » a-t-il dit. En remerciant les agents pour le travail abattu, Juste Mondélé, directeur général de la Socomab a renchéri « Nous avons été exigeants avec vous et les résultats sont là. Nous devons toujours augmenter le rendement et la capacité chaque année. Puis, il les a exhortés davantage au travail « Le travail c'est papa et maman, vous devez donc protéger l'emploi c'est-à-dire l'outil de travail. Chaque matin quand on vient au travail, on doit avoir à



l'esprit que l'on s'investit pour sa propre société. Nous avons été plébiscités meilleure société du Congo dans la manutention. Désormais, on n'a nullement le droit d'être les derniers. Et on va s'atteler pour que l'on soit toujours les premiers ». Avant de présenter ses vœux au personnel, Juste Mondélé a annoncé qu'à partir de cette année 2016, il sera primé le meilleur employé du trimestre selon les critères objectifs à savoir présence sur les sites, ponctualité, respect de la hiérarchie et des collègues. Après 38 ans de bons et loyaux services à la Socomab, madame Lelo née Tchicaya Noëlle Marie Christine Eulalie a été admise en retraite après avoir été chef de la sous section affaires sociales en 1981 et assistante sociale de 1981 à

2015. Discrète et dévouée à toujours servir les autres, madame Lelo est toujours restée à côté du personnel pour toutes les questions sociales a reconnu Juste Mondélé. « Toujours disponible, elle a aussi travaillé en dehors des heures de travail en assistant les autres. C'est le cas quand elle a accompagné notre collègue évacuée sanitaire au Maroc. Elle a été à son chevet jusqu'à son dernier souffle. Aussi, grâce à elle, la Socomab s'est investit dans le domaine humanitaire en apportant son soutien notamment aux orphelinats de la place ». La remise de l'enveloppe symbolique, du diplôme d'honneur et des autres cadeaux à madame Lelo suivie du cocktail a mis fin à la cérémonie.



NÉCROLOGIE

La famille Vimba, les enfants Bazebifoua et Nkilouzebi ont la profonde douleur de vous annoncer le décès de leur fils, frère, oncle et père Dieudonné Bazebifoua Malanda « vieux Sosso », survenu le 24 janvier 2016 à l'hôpital central des Armées Pierre Mobengo, des suites d'une courte maladie.

La veillée mortuaire se tient au n° 10, rue Matensama, au quartier Kingouari à Kisoundi (arrêt Jadot).

Le programme des obsèques:
Mardi 2 février 2016

-9h00 : levée du corps à la morgue du CHU ;
-11h00 : recueillement et absout au domicile ;

-14h00 : départ pour le cimetière Macampagne ;

-16h00 : fin de la cérémonie.



L'Adjudant Chef Sylvestre NGAMBOMI à la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis, connaissances et la mutuelle « Gard du nord », le décès de son frère cadet le brigadier NGAMBOMI Romuald survenu le 22 janvier 2016 à l'hôpital de Talangai suite d'une longue maladie. La veillée mortuaire se tient au n°61 de la rue Foura à Talangai (arrêt de bus Louami). La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



La veuve Massa Ongoundou née Bouanobine Iekomba Echa Carrelle Agent de la banque Postale en service à l'agence de Koulounda informe aux parents amis et connaissances, son Directeur et tout le personnel de la Banque Postale le décès de son Mari Massa Ongoundou Ferreol agent de ARTF et DGMRF survenu ce mardi, 26 janvier 2016 à Rabat au Maroc.

La veillée à lieu au 101 de la rue Benin à Talangai (Réf : arrêt Louami)

IN MEMORIAM

29 janvier 2012 –
29 janvier 2016

En ce quatrième anniversaire placé sous le signe de la méditation et du recueillement des messes seront dites pour le repos de l'âme de Jean-Dieudonné Nino-Malapat et de sa sœur Thérèse Womboungué ce dimanche 31 janvier 2016 :

*En la Cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville à 10 heures.

*En la paroisse Sainte Marie de Ouenzé à 10 Heures.

*et en la paroisse Jésus-Resuscité et de la Divine Miséricorde à 10H30 (plateau des 15 ans).



Maître Yombhy Norbert informe amis et connaissances du décès de sa mère survenu le 27 janvier 2016 à Br+azzaville.

La veillée mortuaire se tient au 142, rue, Loukolela à Talangai-Brazzaville.

La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.



Madame Mombongo Da Costa Lidie Mamy informe parents, amis et connaissances la mort de sa grand-mère Badzokela Lucie « Santa Lucia », décès survenu le 28 janvier 2016 à Brazzaville.

Le deuil se tient à son domicile sis n° 128, rue, Lague à Mougali-Brazzaville.

Le programme des obsèques vous sera communiqué ultérieurement.



Wildlife Conservation Society Programme Congo (WCS-Congo)

B.P. 14537
Brazzaville, République du Congo
Téléphone : 242 05 747 21 21
Email : wcscongo@wcs.org

International Programs
2300 Southern Blvd
Bronx, NY 10460
Tel : 718-220-1387

AVIS DE RECRUTEMENT

Poste : Caissier
Basé : à Kabo

Dans le cadre des activités de **WCS programme Congo**, nous cherchons un caissier pour le projet à Kabo. Il/elle sera sous l'autorité et la supervision de la Comptable du bureau de Ouesso et travaille en étroite collaboration avec l'ensemble du personnel du projet.

Il/elle aura les principales responsabilités suivantes :

- Assurer la tenue de la gestion de la petite caisse.
- Effectuer les opérations de paiement et collecter toutes les justifications de paiement.
- Assurer les classements des documents administratifs et financiers
- Assurer la saisie journalière des opérations financières dans le journal de caisse
- Autres (Pour les termes de référence détaillés, veuillez consulter le tableau d'affichage aux bureaux de WCS à Brazzaville et Ouesso)

Compétences requises :

- Capacité de réaliser des tâches de base liées à la gestion administrative et financière
- Bonne connaissance en informatique (traitement de texte, tableurs)
- Etre attentif au résultat final et répondre positivement aux critiques
- Travailler de manière dynamique et constructive. Démontrer de bonnes capacités d'organisation et de communication

Profil requis :

- Avoir un diplôme universitaire au moins BAC+2 en gestion ou comptabilité
- Avoir une expérience d'au moins 2 ans dans le domaine de la comptabilité
- Excellente maîtrise du français .

Veuillez envoyer votre Curriculum vitae avec une lettre de motivation à l'adresse suivante : Mr. Le Directeur Administratif et Financier - Wildlife Conservation Society (WCS) 151 Avenue General de Gaulle - Plateau Ville - Brazzaville B.P.14537, ou à l'adresse e-mail : wcscongo@wcs.org au plus tard le 04 février 2016. Seuls les candidats présélectionnés seront contactés à passer le test d'évaluation.

Le candidat retenu à ce poste doit fournir les compléments de dossier ci-après : copie de ses diplômes, casier judiciaire bulletin N#3 et acte de naissance.

Fait à Brazzaville, le 25 Janvier 2016

WCS - Congo Program
151 Avenue General De Gaulle-Brazzaville

VATICAN

Le pape rendra visite à la très protestante Suède

Le chef de l'Église ira prendre part aux festivités des 500 ans de la Réforme, c'est-à-dire de la séparation entre protestants et catholiques en octobre prochain

C'est un voyage très chargé de symboles que le Vatican annonce : le 31 octobre prochain en effet, le pape François, l'évêque luthérien Munin Younan, et le révérend Martin Junge, respectivement président et secrétaire général de la fédération luthérienne mondiale, présideront une célébration œcuménique conjointe, le 31 octobre 2016 à Lund, en Suède, en collaboration avec l'Église luthérienne de Suède et le diocèse catholique de Stockholm.

La commémoration œcuménique aura lieu en prévision du 500^e anniversaire de la Réforme, et donnera un écho aux progrès accomplis par le dialogue entre catholiques et luthériens et à leurs retombées positives. Il s'agit d'un événement d'importance dans l'histoire entre les deux communautés séparées par l'histoire depuis, précisément, 500 ans et qui peinent à retrouver leur « pleine unité ». Un chemin a, certes, été accompli depuis le concile œcuménique Vatican II célébré à Rome, il y a cinquante ans.

Catholiques et Luthériens ont fait du chemin pour lever les incompréhensions : les ex-communications prononcées jadis contre les luthériens ont été levées, des mésententes sur certaines interprétations de Bible aussi. Aujourd'hui les luthériens, c'est-à-dire les protestants qui décidèrent de suivre Luther dans son schisme sont avec les anglicans ceux qui sont le plus proche des catholiques. Mais on n'efface pas d'un trait les habitudes cimentées par cinq siècles de méfiance. C'est pourquoi au Vatican, on invite à se concentrer « ensemble sur la centralité de Dieu » et ne plus se perdre en polémiques.

« Je suis profondément convaincu qu'en mettant tout en œuvre pour la réconciliation entre luthériens et catholiques, nous œuvrons pour la justice, la paix et la réconciliation dans un monde lacéré par les conflits et la violence », souligne de son côté le révérend, Dr Martin Junge. « J'espère qu'une telle rencontre nous aidera à regarder le futur de façon à être témoins de Jésus-Christ et de son évangile dans notre monde sécularisé », affirme pour sa part, Mgr Anders Arborelius, évêque catholique de Stockholm.

Lucien Mpama

MUSIQUE

L'album Lamuka d'Alvie Bitemo dans les bacs

Elle a longtemps couru sur les scènes de festivals comme sur les planches de théâtre afin de mettre au grand jour la passion qu'elle a pour la musique et le théâtre. Après le succès de l'adaptation du roman Samantha à Kinshasa de Bibish Mumbu, Alvie Bitemo vient de mettre sur le marché son Premier Album intitulé Lamuka (Réveille toi).

Lamuka est le résultat du travail de Mini Ouenze (petit marché en lingala), nom donné au duo formé par Alvie Bitemo et son guitariste Benoît Bouvot qui l'accompagne dans l'aventure musicale depuis six ans. « C'est d'abord grâce aux textes d'Alvie que Benoît Bouvot l'a rencontrée, et qu'il est entré dans son univers musical et mélodique. Il lui a alors proposé différents arrangements, plus ou moins éloignés de ses habitudes, mais portés par le souci constant de jouer une musique commune qui ne serait loin de leurs deux sensibilités personnelles ».

Lamuka est un album de douze titres chanté en lingala, lari, dondo et français et porté par la profondeur des textes, le timbre grave de la voix d'Alvie Bitemo appuyée par le toucher de Benoît Bouvot à la guitare. Plusieurs influences se déploient tout au long du répertoire, parfois sur des accents plus traditionnels, proches des inspira-



Alvie Bitemo et Benoît Bouvot sur scène

tions congolaises, d'autres fois sur des instrumentations totalement européennes qui tirent la voix sur d'autres registres. Les thématiques abordées par cet album partent de l'exil en passant par la prise en main de son destin, le réveil, la solidarité et l'humilité à travers des

rythmes Jazzy, soul, et rock. « Lamuka » a été présenté pour la première fois au public le 26 septembre dernier.

Alvie Bitemo est née à Pointe Noire et grandi à Brazzaville où

elle débute en 1995 comme choriste, avant de se lancer dans une carrière solo avec le désir d'interpréter ses propres textes. Habitant toujours à Brazzaville, elle a participé à de nombreux concerts mais aussi à des pièces de théâtre comme actrice et chanteuse.

Hermione Désirée Ngoma

PERSPECTIVES D'AVENIR
FONDATION

CONCOURS DES MEILLEURS PROJETS D'ENTREPRENEURIAT

Appel à candidatures

Projets d'entrepreneuriat
Social

1^{ère}
ÉDITION

Projets d'entrepreneuriat
Economique

- Jeunes Congolais
- Jeunes porteurs de projets
- Jeunes de la diaspora

Agés de 18 à 35 ans

Saisissez cette opportunité!

Retrait et dépôt des candidatures	16 Janvier - 05 février 2016
Proclamation des résultats	12 février 2016
Remise des prix	13 février 2016

- Prix en numéraire de **3 à 5 millions FCFA**
- Bourse d'accompagnement et d'incubation au sein de la Fondation Perspectives d'Avenir d'une valeur de **5 à 10 millions FCFA**

POUR PLUS D'INFORMATIONS, CONTACTEZ-NOUS :
 Au 4^{ème} Etage Immeuble YOKA Bernard Rond-Point de la Coupole, Centre-ville, Brazzaville, Congo
 Tél: (+242) 222 81 20 20
 Email: info@perspectivesavenir.org / Facebook: fondationperspectivesavenir / www.perspectivesavenir.org



ANNONCE

La société VMK, évoluant dans la technologie du mobile au Congo, recherche pour son développement, les distributeurs exclusifs pour la commercialisation de ses produits sur le territoire congolais. Ces distributeurs vont intervenir à Brazzaville, à Pointe-Noire, et dans les autres départements du Congo (Pool, Plateaux, Cuvette, Cuvette Ouest, Sangha, Likouala, Bouenza, Lékoumou, Niari et Kouilou). Pour tous renseignements, appeler au 06 603 60 10 ou 01 0 23 23 23 Ou adressez-vous à nos bureaux sis: 2^e étage immeuble Monte Cristo, Mpila Pointe Hollandaise (au-dessus de la boutique ZARA). La date limite des dépôts des candidatures est fixée au 15 février 2016. La société VMK sera heureuse de vous compter parmi ses partenaires.

POINTS IMPORTANTS DURANT LA REUNION ENTRE LE DG LES DBM

- 1-Réfaire le texte d'annonce, et prévoir la cotation pour les publications (radio Congo, les dépêche de Brazzaville et la semaine africaine). A raison de deux publications par semaine, durant deux semaines. Ce à compter du 1^{er} février 2016.
- 2-La date du début du lancement des distributeurs est fixée pour le 22 février 2016, et pour les distributeurs retenus, ils devront effectuer un dépôt de 2.000.000 FCFA (deux millions), pour les distributeurs des grandes villes (Brazzaville & Pointe-Noire). Pour les restes des départements, un montant 1.000.000 FCFA (un million) c'est la valeur de leur dépositaire, et ceux pour recevoir la marchandise de 100% par rapport au dépositaire.
- 3-Une mesure d'accompagnement par des gadgets sera assurée par VMK. Le reste du reliquat, devrait être versé dans un délai d'un mois après le 1^{er} achat. Une remise de 20% est accordée aux distributeurs.
- 4-Le distributeur disposé d'un shop et un service SAV, qui sera formé par VMK.
- 5-Pour le choix des distributeurs, la primeur est accordée à nos revendeurs actuels, s'il le souhaite.
- 6-Une possibilité de branding des shops des revendeurs sera assurée par les distributeurs dans leur territoire.
- 7-Prévoir le département du Niari, pour l'agent Wens.
- 8-Redynamiser MTN et Total, trouver les moyens pour accompagner les ventes de ses partenaires.
- 9-Voir avec la société KB, pour la fabrication des stickers, flages et désigner l'agence.

RÉVISION DU FICHER ÉLECTORAL

Les choses sérieuses débutent le 10 février

La Céni lancera le 10 février un appel d'offres pour l'achat du matériel nécessaire à la révision du fichier électoral.

Après moult atermoiements, la Commission électorale nationale indépendante (Céni) se dit être en mesure de lancer les opérations de révision du fichier électoral qui débutent d'ici le 10 février par la publication d'un avis d'appel d'offres à l'endroit des fournisseurs du matériel électoral. Cette opération devrait, en principe, booster le processus électoral en RDC dont la poursuite dépend de la révision du fichier électoral. C'est non sans raison que le président de la Céni, Corneille Naanga, a toujours insisté sur l'impératif de cette opération sans laquelle le respect du délai constitutionnel pour les prochaines élections ne sera qu'un vœu pieux. L'option de lancer cette révision du fichier électoral découle d'une réunion tripartite tenue le 28 janvier entre le gouvernement, la Céni et les bailleurs de fonds. La réunion a permis de donner « des indications claires en termes d'engagements de chaque partie », mais aucune n'a donné d'indication précise sur la teneur chiffrée de ses engagements.



Le siège de la Céni

Dans la foulée, l'on retiendra l'engagement ferme et sans équivoque du gouvernement à décaisser des financements pour le processus électoral. Son représentant, le ministre de l'Intérieur Évariste Boshab a sans ambages indiqué que l'exécutif national allait présenter lors de la session parlementaire de mars 2016, deux projets de loi nécessaires à cette révision du fichier électoral. Quant à la Monusco, elle entend

apporter un soutien logistique important à la Céni dans le cadre de cette opération, ce qui va enlever une grande partie des contraintes budgétaires.

Pour en revenir à l'opération proprement dite de révision du fichier électoral, elle pourrait prendre, selon les experts, au minimum treize mois avec, à la clé, la sélection de l'entreprise qui fournira le matériel de ré-

vision du fichier électoral et le dépouillement des candidatures avant que soit désignée l'entreprise qui gagnera le marché. Un processus qui pourrait, somme toute, prendre quelques mois. Au-delà, la Céni a annoncé l'imminence de la publication, à l'issue des consultations en cours entre les parties prenantes, du nouveau calendrier électoral « réaménagé et réaliste ».

Le dernier calendrier électoral publié en 2015 prévoyait l'organisation de sept scrutins dont la présidentielle fixée pour le 27 novembre. Aucune des élections prévues pour être organisées l'année dernière ne s'est tenue. C'est comme qui dirait, la pendule est remise à zéro pour un processus électoral qui n'a pas encore véritablement commencé.

Alain Diasso

TRAQUE DES FORCES NÉGATIVES

Reprise de la coopération militaire entre les Fardc et la Monusco

Les forces de la Monusco apporteront, au terme du nouvel accord militaire signé entre les deux parties, un appui logistique et militaire aux Fardc lors des opérations contre les groupes armés encore actifs dans la partie est de la RDC.

Après un gel de leurs relations qui a duré près d'une année, le gouvernement de la RDC et la Mission des Nations unies pour la stabilisation de la RDC (Monusco) viennent de renouer le contact en s'engageant pour la reprise de la coopération militaire. C'est le 28 janvier que les deux parties ont officiellement pris cet engagement via la signature d'un nouvel accord militaire. Pour signer cet acte d'engagement, le ministre de la Défense de la RDC, Crispin Atama Tabe, était face à David Gressly, le numéro deux de la Monusco qui représentait le chef de Mission Maman-Sidikou en séjour à Addis-Abeba pour le sommet de l'Union africaine. Cet accord militaire remet sur orbite une coopération interrompue depuis février 2015 à la suite de quelques incompréhensions provoquées



Un engin blindé de la Monusco

par la nomination dans la chaîne de commandement des Fardc de deux généraux soupçonnés de graves violations des droits de l'homme.

Les contours de cet accord de coopération militaire n'ont pas été divulgués dans les grandes lignes, mais tout ce qu'on sait est que la Monusco apportera

un appui logistique et militaire aux Fardc lors des opérations contre les groupes armés encore actifs dans l'Est de la RDC. « La Monusco doit nous donner un appui logistique et un appui même au front (...) chaque fois que le besoin se fera sentir », a noté l'officiel congolais tout en martelant sur la détermination

du gouvernement à mettre fin à l'aventure des groupes armés cette année, si possible avant le mois de juin. La priorité, a-t-il indiqué, sera donnée aux troupes armées étrangères à commencer par la rébellion ougandaise islamiste des Forces démocratiques alliées (ADF) accusée d'avoir massacré environ cinq-cents

personnes dans le territoire de Beni, au Nord-Kivu. Ensuite, il sera question de traquer jusque dans leurs derniers retranchements les Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR) qui continuent de mettre en mal la quiétude des populations à l'Est. Quant à la myriade de groupes locaux, le ministre a rassuré que beaucoup de redditions sont en train d'être enregistrées, signe de l'effritement de leur capacité de nuisance.

Cette reprise de la coopération, a ajouté le ministre, devra s'inscrire « dans le respect de la souveraineté » du pays. Pour rappel, le froid entre les Fardc et la Monusco faisait suite à une requête du chef de la mission de l'époque, Martin Kobler, exigeant le changement de deux généraux nommés à la tête de l'opération « Sokola » contre les Fardc parce que soupçonnés de violations des droits humains. Une requête que le gouvernement congolais avait refusé d'acquiescer jusqu'à prendre l'option de combattre seul les mouvements armés après avoir renoncé à tout soutien de la mission onusienne.

A.D.

CONJONCTURE ÉCONOMIQUE

Les risques qui font de 2016 une année difficile

Selon les experts de Coface, il faut craindre une nouvelle pression sur certains risques qui ont émergé en 2015. Pour les pays avancés, une attention particulière est portée sur le pétrole bas, la volatilité des marchés et le ralentissement chinois. Quant aux pays émergents, l'on a cité davantage l'endettement excessif des entreprises comme un risque potentiel. Et l'inquiétude sur un éventuel assombrissement des perspectives d'avenir a refait surface.

Dans son analyse des risques pays, les experts sont d'avis que la croissance restera en berne dans les pays émergents au courant de l'année 2016. D'ailleurs elle devrait se situer à moins de 3% à l'échelle mondiale, selon Coface. Il y a également le risque d'un endettement accru des entreprises des pays émergents. Au-delà, un autre risque est épinglé. Il s'agit du risque politique accru qui va affecter la confiance des entreprises dans toutes les zones. Par ailleurs, a fait remarquer Coface, ce risque politique ne concerne pas seulement les pays émergents. En effet, deux événements politiques auront lieu en 2016 aux États-Unis d'Amérique et au Royaume-Uni. Aussi la prudence s'impose-t-elle dans l'analyse globale de l'évolution des risques pays en 2016, concluent les experts.

Plusieurs études projettent une faiblesse du prix du baril au cours de l'exercice en cours. L'une des raisons est bien entendu le retour de l'Iran sur le marché. Les plus gros bénéficiaires de cette chute du pétrole sont les ménages et les entreprises. En effet, ces dernières ont profité de cette baisse pour re-

lancer leurs investissements. À en croire certains analystes, cette rupture de l'équilibre du marché pétrolier est le fruit du retour d'un grand pays producteur, en l'occurrence l'Iran, et la mise sur le marché de la production pétrolière américaine. Ils estiment également que l'Arabie Saoudite ne joue plus suffisamment son rôle de régulateur du marché pétrolier.

La débâcle de l'économie chinoise est également passée par là, avec des effets ressentis au Japon. En Afrique, la morosité de l'économie mondiale préoccupe au plus haut point les experts de Coface. Ceux-ci n'ont pas hésité à dégrader d'un cran les évaluations de plusieurs pays émergents dont l'Algérie et le Gabon (conséquence de la faiblesse du prix des hydrocarbures), l'Afrique du Sud (conséquence de la croissance en berne et des tensions sociales) ainsi que la Tanzanie et le Madagascar (conséquence des incertitudes politiques). L'on est ainsi passé de la surveillance positive à la mise sous surveillance négative. Quant à la RDC, elle est classée dans la catégorie du risque d'impayé des entreprises très élevé.

Les évaluations risques de Coface se situent sur une échelle de 7 niveaux : A 1 (très faible), A 2 (peu élevé), A 3 (satisfaisant), A 4 (convenable), B (assez élevé), C (élevé) et D (très élevé). Elles sont assorties de surveillances positives et négatives. Elles mesurent en fait le niveau moyen de risque d'impayés présenté par les entreprises d'un pays dans le cadre de leurs transactions commerciales à court terme.

Laurent Essolomwa

CRÉATION D'ENTREPRISE

L'Onem confirme un faible impact sur l'emploi

Ces dernières années, la République démocratique du Congo a réalisé des bonds dans l'enregistrement des entreprises et établissements. Entre mai 2013 et août 2014, l'on a signalé plus de 8 000 demandes. Dans le même élan, il y a aussi les 700 opérateurs économiques enregistrés au mois de juillet 2014. Malgré cette tendance encourageante, les statistiques de l'Office national de l'emploi (Onem), le service public en charge du secteur, indiquent plutôt une situation très précaire en matière de création d'emploi au cours de cette période, si l'on ramène bien entendu les chiffres à l'échelle d'un État aussi grand que la RDC.

Profitant de la présence d'un parterre d'opérateurs économiques à Béatrice hôtel, la directrice générale de l'Onem, Angélique Kikudi, a exprimé un sentiment confus au regard de l'évolution du marché de l'emploi. Remontant aux cinq dernières années, elle a révélé la contribution majeure de quelques secteurs seulement à la création d'emploi. En 2010, les activités extractives et la construction ont représenté les deux premiers secteurs générateurs d'emploi. Une année après, en 2011, la construction a pris la tête, reléguant les activités extractives au second rang. En 2012, les activités extractives ont repris la tête mais cette fois elles sont suivies des transports et entreposage. En fait, toute cette période sous examen coïncide avec le démarrage des travaux des cinq chan-

tiers de la République.

Pour la situation de 2015, l'Onem a réussi à établir le top cinq des secteurs générateurs d'emplois. En ordre d'importance, il y a les activités extractives (I), le commerce (II), les activités de fabrication (III), le transport et entreposage (IV) et la construction (V). Après avoir connu littéralement une explosion, le secteur manufacturier participe désormais à hauteur de 20% au PIB, contre 4% auparavant. La même tendance haussière est constatée au niveau des transports et des télécommunications. Quant au sixième secteur, il s'agit de l'agriculture au sens large.

De cette configuration de l'emploi en RDC, il se dégage une analyse cinglante. À en croire plusieurs études, les secteurs en bonne position affichent malheureusement une faible capacité de création d'emploi. Or, certains grands secteurs en recul offrent plus d'opportunités d'embauche pour les jeunes. L'on cite les cas de l'agriculture et de l'industrie. Il se trouve que 96% des opérateurs du secteur agricole et forestier évoluent dans l'informel. Et le paradoxe entre hausse numérique des entreprises et création d'emploi se vérifie dans le résultat net d'emplois créés : 27 833 (2010), 34 660 (2011), 31 346 (2012), 29 943 (2013), 42 198 (2014) et 45 178 (2015). Portés à l'échelle du pays (70 millions d'habitants) ou même de la ville de Kinshasa (12 millions d'habitants), ces chiffres sont loin de représenter une quelconque solution durable aux problèmes du chômage.

L.E.

CHAN 2016

La RDC s'arrache face au Rwanda et intègre le dernier carré

Les Léopards locaux de la RDC ont eu fort à faire pour éliminer, le 30 janvier, au stade Amahoro de Kigali les Amavubi du Rwanda par deux buts à un après prolongation, en quarts de finale, de la quatrième édition du Championnat d'Afrique des Nations (Chan).

Pour cette rencontre qui dépasse le cadre sportif au regard des relations particulières entre les deux pays, le sélectionneur de la RDC, Florent Ibenge, rappelle la majorité des joueurs absents lors du match contre le Cameroun en troisième journée de groupe alors que les Léopards possédaient déjà en poche leur qualification pour ces quarts de finale.

Matampi Vumi Ley conserve naturellement ses buts et Yannick Bangala occupe le couloir droit de la défense, remplaçant à ce poste Junior Baumu blesé. À propos de Bangala, notons qu'il a débuté le premier match de poule contre l'Éthiopie sur le blanc, avant de jouer comme milieu défensif en deuxième rencontre contre l'Angola. Lors de la défaite (1-3) de la RDC devant le Cameroun en dernière journée de la phase des groupes, Bangala a évolué dans l'axe de la défense. Et pour ce match contre le Rwanda, ce précieux joueur défensif et polyvalent du Daring Club Motema Pembe (DCMP) prend le flanc droit de la défense.

Le couloir gauche est garni par Joyce Lomalisa Mutambala. La charnière centrale de la défense se constitue de Padou Bompunga Botuli et de Joël Kimwaki Mpela. À la récupération, on retrouve Nelson Munganga Omba et Merveille Bope Bokadi alors que Doxa Gikanji, titularisé pour cette rencontre, est plutôt dans l'axe comme milieu offensif. Héritier Luvumbu Nzinga se charge d'organiser le jeu à partir du côté droit comme à son habitude. Jonathan Bolingi Mpangi fait le fixateur afin de peser sur la défense rwandaise, et Meschak Elia se positionne sur le côté gauche. C'est donc le classique dispositif tactique 4-3-3 de Florent Ibenge. Du côté rwandais, le jeune technicien irlandais Johnny Mc Kinstry (30 ans) aligne son équipe type avec Ndayishimiye dans les buts, et dans le champ, entre autres, Mukunzi, Arinzi, Bayisenge, le capitaine Tuyisenge, Savio Tshuti, Ernest Sugira, etc.

Les Léopards arrivent à donner de l'impact sur le jeu, s'imposant au milieu de terrain dans le premier quart d'heure de jeu. Et à la 19e minute, une frappe de Doxa Gikanji, à plus ou moins 20 m, laisse le gardien Ndayishimiye des Amavubi pantois. Un but à zéro pour les Léopards de la RDC qui concrétisent leur emprise dans le jeu. Les Léopards gèrent cette avance au tableau d'affichage



Les capitaines congolais Kimwaki et rwandais Tuyisenge avant le coup d'envoi

jusqu'à la pause. Au retour des vestiaires, les joueurs de Florent Ibenge prennent beaucoup de temps à entrer dans la partie. Timorés, ils laissent les Rwandais monter d'un cran au milieu de terrain. C'est un temps fort pour les joueurs du sélectionneur irlandais du Rwanda Johnny Mc Kinstry qui réussissent à enflammer le match et surtout à durcir leurs interventions sur les joueurs congolais. Le jeu est très haché, de l'antijeu. L'arbitre de la partie ne sort cependant pas son carton rouge. Et sur une action alors que Bompunga est écroulé par terre, l'arbitre laisse le jeu continuer jusqu'à ce que le ballon arrive à Ernest Sugira qui égalise pour les Amavubi à la 56e minute. Ensuite

le jeu s'est équilibré. Et à la fin du temps réglementaire, les deux équipes sont à égalité d'un but partout.

Le premier changement de Florent Ibenge intervient à la troisième minute de la prolongation, avec la sortie de Meschak Elia, remplacé par Zacharie Mombo, un coaching qui s'avère payant au fil des minutes. En deuxième partie de l'extra-time, Ricky Tulenge remplace Nelson Munganga. À la 113e minute, un centre de Mombo est remis de la tête dans l'axe de la défense rwandaise par Gikanji. Ensuite le cuir est catapulté, également de la tête, par le défenseur central des Léopards, Padou Bompunga, dans les buts du portier rwandais Éric Ndayi-

shimiye qui ne fait que constater le dégât. C'est le but sésame des Léopards qui automatiquement se qualifient pour les demi-finales de cette compétition.

Cette victoire à l'arrachée de la RDC face au Rwanda voisin est bruyamment célébrée à Kinshasa où tout le monde a été scotché à son poste téléviseur pour suivre cette partie à forte tension. Depuis la victoire à la première édition du Chan en 2009 en Côte d'Ivoire, la RDC n'avait plus atteint le niveau de demi-finale. C'est donc chose faite avec Florent Ibenge (qui a laissé exploser sa joie lorsque Bompunga a inscrit le deuxième but) à la tête du staff technique des Léopards locaux.

Martin Engimo

SANTÉ

La RDC présente à la conférence internationale sur la planification familiale en Indonésie

Le ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi, prend part à cette conférence ouverte le 25 janvier à NusaDua à Bali.



Le ministre de la Santé dans un panel

Le Dr Félix Kabange Numbi a été invité à présenter l'expérience de son pays sur l'avenir du financement de la santé sexuelle et reproductive dans un panel co-parrainé par le Groupe de la Banque mondiale et la Fédération internationale pour la planification familiale.

Après avoir présenté les caractéristiques démographiques de la population congolaise tels que le taux de croissance à 3,1% et le taux de fécondité à 6,6 enfants par femme, le ministre a relevé que l'accélération de la transition démographique est

une priorité du gouvernement. La RDC est fortement engagée en matière de santé de la reproduction et la planification familiale.

Depuis le 10 Janvier 2014, la RDC a lancé son plan stratégique national de planification familiale qui vise à passer la couverture contraceptive de 5,4 à 19% en 2020. Le ministre a également insisté sur le processus qui a suivi la RDC en tant que l'un des quatre pays pilotes du nouveau mécanisme mondial de financement et de la rédaction du cadre d'investissement en cours.

A.Nz.

FORMATION

Les professionnels de médias outillés dans la rédaction d'un article à caractère humain

Le réseau des journalistes amis de l'enfant (RJAE) vient d'initier ses membres du 22 au 27 janvier, dans la salle polyvalente du ministère de la Femme, Famille et Enfant, grâce à l'appui de l'Unicef, à la rédaction d'un magazine à caractère humain.

Trois objectifs ont été fixés au cours de cet atelier : renforcer les capacités des membres du RJAE en les rendant capables de produire des documentaires vidéo et de rédiger des articles contenant des histoires à caractère humain sur la situation des enfants et des femmes en RDC ; produire à la fin de l'atelier au moins vingt-deux documentaires et articles à caractère humain sur la situation des enfants et des femmes et enfin diffuser ces documentaires ainsi que publier ces articles dans les différents organes pour un plaidoyer auprès des décideurs, des bailleurs de fonds et des leaders d'opinion pour les ramener à faire appliquer les droits de l'enfant. Cette formation permet aux membres du RJAE d'être capables de produire un documentaire ou rédiger un article à caractère humain sur la situation de l'enfant et de la femme. Les journalistes formés vont à leur tour former d'autres journalistes.

Après avoir suivi des exposés sur la rédaction d'un magazine à caractère humain, les journalistes devaient ainsi mettre en pratique ce qu'ils ont reçu. C'est dans ce cadre qu'ils ont effectué une descente sur le terrain pour collecter les éléments d'information afin de produire un documentaire audio ou visuel ou rédiger un article à caractère humain. Les sujets choisis ont porté sur le mariage des enfants, l'effectivité de la gratuité de l'enseignement primaire à Kinshasa, l'accès aux soins de santé primaire et les urgences.

Selon la coordinatrice nationale du réseau, Bibiche Mwika, les objectifs fixés par le réseau ont été atteints au terme de cette formation. C'est qui est un motif de sa satisfaction. Bibiche Mwika s'est engagée au nom du réseau à militer pour l'intérêt supérieur de l'enfant. C'est pourquoi elle a rassuré le partenaire Unicef que toutes ces productions et articles rédigés durant cette formation vont être diffusés et publiés dans les différents organes de presse. La facilitation de cette formation a été assurée par Sylvie Sona, Yves Willemot et Serge Wingi tous de la section communication.

Aline Nzuzi

DIVISION 1

V.Club et Dragons se neutralisent à l'ouest

V.Club et Dragons/Bilima ont fait match nul de zéro but partout au championnat national pour la zone de développement ouest. Les Dauphins noirs sont assurés de leur qualification pour le Play-Off, alors que les Monstres de la capitale se battent pour le maintien et sont en leur première expérience dans cette compétition nationale de football.

Leader de la zone de développement ouest du championnat national de football, l'AS V.Club (39 points en 16 matchs), a été tenu en échec par à l'AS Dragons/Bilima, le 28 janvier au stade Tata-Raphaël de Kinshasa, dans le cadre de la 18e journée de cette zone de développement. Pour sa première à la Division 1, l'AS Dragons se retrouve en posture peu flatteuse, avec 18 points en 16 matchs livrés. Lors de la première rencontre entre deux des équipes, les Dauphins Noirs s'étaient imposés par un but à zéro face à des Monstres assez farouches.

On rappelle dans cette zone de développement la victoire de Shark XI FC sur le FC MK, le 26 janvier au stade Tata-Raphaël de Kinshasa par deux buts à un. Makela Mbele et Bakula ont été les buteurs de Shark XI FC contre celui de Tshilembi du FC MK. Shark XI FC consolide sa troisième place qualificative pour le Play-Off avec 29 points. Le FC MK et le Racing Club de Kinshasa sont largués, comptant chacun 23 points. Toujours le mardi, le SC Rojolu de Kinshasa a été tenu en échec par Nord Sport de Matadi par un but partout. Muziri Bikila a marqué pour Nord Sport sur penalty en première période, alors que Lumanisa Mpimpa a égalisé pour Rojolu en deuxième période. Rojolu compte 19 points alors que Nord Sport totalise 15 points.

Et dans la zone de développement centre sud, CS Don Bosco -qui a perdu ses chances de qualification au Play-Off de la Division 1- devrait affronter l'AS Bantous de Mbuji-Mayi. La formation du Kasai Oriental venait de tenir en échec le TP Mazembe, le 26 janvier, au stade Tshikisha de Mbuji-Mayi par la marque d'un but partout. Luyindama marquait pour Mazembe avant l'égalisation de Mputu pour AS Bantous. Le même mardi sur la même aire du stade Tshikisha, le club local d'Océan Pacifique a été battu par US Kananga par un but à deux.

M.E.

AS Bantous tient tête à Mazembe à Mbuji-Mayi

Déplacement difficile de Mazembe à Mbuji-Mayi où l'ogre du football congolais enregistre deux résultats d'égalité contre les deux mythiques clubs de l'ex-Kasai oriental. Après Sanga Balende le dimanche, le club de Lubumbasi se fait accrocher par AS Bantous.

Le TP Mazembe de Lubumbashi ne repartira de la



Vue d'un match entre Mazembe et AS Bantous (archives)

capitale diamantifère congolaise qu'avec seulement deux points sur six possibles. Après le match à égalité d'un but partout face aux Anges et Saints de Sanga Balende le 24 janvier au stade Tshikisha de Mbuji-Mayi, les Corbeaux de l'ex-Katanga ont concédé un autre match nul le 26 janvier sur la même aire du stade Tshikisha, face aux joueurs d'AS Bantous, par

le même score d'un but partout, en match de la 16e journée de la zone de développement centre sud du Championnat national de football (Division 1).

Comme face à Sanga Balende, c'est Mazembe qui a été le premier à trouver la faille dans la défense d'AS Bantous grâce à un but de l'Ivoirien Roger Claver Assalé à la 51e minute. Mais Mputu a égalisé pour AS Bantous à la 77e minute de jeu sur

penalty (l'on se souvient que c'est encore sur penalty que Mazembe a encaissé le but égalisateur de Sanga Balende le dimanche). Le onze de départ des Corbeaux s'est composé du gardien de but Aimé Bakula, de Kasusula, Mokili, le Zambien Kabaso et le Ghanéen Frimpong en défense ; de l'Ivoirien Koffi Kouamé, des Ghanéens Daniel Adjei et Gladson Awako au milieu de terrain et enfin des attaquants Luyindama, du Malien Traoré et de l'Ivoirien Roger Claver Assalé. On se rend compte donc des débuts assez compliqués de l'entraîneur français Hubert Velud, nouveau coach de Mazembe, successeur de son compatriote Patrice Carteron dont le contrat n'avait pas été prolongé

après la débâcle de Mazembe à la dernière Coupe du monde des Clubs à Osaka au Japon. Pour ses deux premiers matchs à l'extérieur, il concède deux matchs nuls. Mazembe garde toutefois sa deuxième place qualificative pour le Play-Off de la 21e édition du championnat national de football.

Martin Engimo

HUMEUR

Quand la politique de la chaise vide conduit à l'oubli !

Que ce soit au niveau du cercle restreint de la famille, que ce soit au niveau administratif ou entrepreneurial, que ce soit au niveau politique ou au niveau diplomatique, opter pour la chaise vide, c'est créer par là même les conditions favorables de son propre effacement ou de son propre oubli. Ainsi lorsque sont programmées des réunions familiales, administratives ou des compétitions sportives voire politiques, il serait mieux que tout membre de la famille concernée, ou tout acteur politique, ou toute équipe sportive concernée y participe, car vouloir coûte que coûte s'exclure par soi-même, c'est aller au pays de « Ah ! Si je savais », phrase qui colle souvent aux lèvres de ceux qui refusent d'être avec les autres au cours des diverses réunions et compétitions.

Dans bon nombre de familles, on pourra le constater surtout les jours de week-end, il est établi que pour renforcer le lien familio-social afin que la famille fonctionne à merveille, des concertations et réunions sont programmées chaque fin du mois. Et lorsque pour des raisons quelconques, un membre de la famille s'obstine à ne participer à aucune rencontre, il sera mal vu par les autres membres et cela peut avoir un impact négatif sur le regard que les autres porteront sur lui. Et si un tel comportement d'absentéisme aux réunions persistait, cela pourrait affaiblir la dynamique affective et, du coup, il se crée chez les autres membres de la famille un sentiment de distanciation familiale qui s'apparenterait à un l'oubli volontaire. Autrement dit vous effacez par vous-même votre place au sein de votre famille, et c'est regrettable. Et la phrase qui revient souvent pour ceux-là, « tous les membres de la famille sont contre moi », alors que c'est vous-même qui aviez opté pour cette attitude anti-solidaire.

Même chose au niveau des entreprises ou des sociétés, car lorsqu'un agent foule aux pieds des réunions ou des moments divers pour décider de la vie d'une entreprise, il crée sans se rendre compte une attitude réfractaire vis-à-vis des autres agents, car celui-ci finira par ne plus se soumettre à ce qui se décide régulièrement au cours desdites réunions puisqu'il en a opté pour des absences répétées. Et si cela pourrait persister, il tomberait sous le poids des sanctions disciplinaires dont la plus lourde est le licenciement ou son départ de la société qui n'est autre que son effacement socio-entrepreneurial. Donc, il s'est fait exclure par lui-même. Et après ce sont des regrets et consternations, car l'opiniâtreté négative dans ces conditions-là est rarement heureuse.

Que dire en matière sportive ! L'esprit sportif et le faire-play nous enseignent qu'il faut toujours participer aux compétitions lorsque la chance est donnée à toutes les équipes qui auraient rempli un certain nombre de critères. Il suffit d'affûter ses armes et atouts sportifs pour une bonne préparation. Et si par hasard on refuse de prendre part aux compétitions, à cause des raisons quelque peu subjectives et fantaisistes, la sanction sportive ne tardera pas à être prise. On est défait par l'équipe adverse, c'est-à-dire effacé de la compétition. Et si dans d'autres occasions sportives qui se présenteraient, on opte toujours pour cette même attitude, on n'est pas loin, par des sanctions qui vont se multiplier, de créer des vraies occasions de son exclusion sportive qui n'est autre que son effacement sur le terrain sportif. C'est donc la chose à craindre pour tout sportif.

Et en politique, la chose est encore plus dangereuse, car un dicton populaire dit : « Lorsqu'on sème la politique de la chaise vide, on ne récoltera que des gros lapins ». En d'autres termes, la politique de la chaise vide lors des compétitions politiques conduit pour une formation politique, au manque des députés, au manque des sénateurs, au manque des conseillers départementaux, bref la formation politique ne serait représentée dans une aucune instance constitutionnelle élective. Et c'est le déclin politique d'un parti politique, et si c'est une individualité, c'est un vrai effacement politique. Donc, gare à la politique de la chaise vide, car elle est rarement heureuse !

Faustin Akono

PRÉSIDENTIELLE 2016

Alexandre Mabiala appelle les populations du Kouilou à un choix utile

Le président du conseil départemental du Kouilou, Alexandre Mabiala, s'est ainsi exprimé à l'occasion de la cérémonie des vœux de Nouvel An organisée à son honneur, le 29 janvier, à la sous-préfecture de Mvouti située au Kouilou.



Alexandre Mabiala / Photo Adiac

« 2016 est donc une année électorale en vue de se conformer à la Nouvelle République prônée par la Constitution du 6 novembre 2015 avec, à la clé, l'élection présidentielle du 20 mars prochain. Au plan local, et devant cette échéance majeure de la vie politique nationale, j'invite les élus locaux avec l'ensemble de la population du département du Kouilou à faire preuve de civisme et de responsabilité pour la mobilisation des électeurs dans chaque district et villages afin d'aller voter utilement », a déclaré

Alexandre Mabiala.

L'orateur a aussi évoqué la conjoncture économique difficile qui caractérise depuis l'année 2015 l'économie congolaise en générale et les collectivités locales décentralisées en particuliers occasionnée par la chute internationale des cours pétroliers. « Le Congo même s'il n'a

pas été épargné par la crise économique, parvient encore à résister au marasme ambiant et au maintien de sa croissance. Ainsi malgré cette secousse passagère et conjoncturelle, le conseil départemental du Kouilou a pu tenir sa session budgétaire en février de l'année dernière et sa session administrative en septembre 2015 à l'issue de laquelle d'importantes délibérations à caractère économique ont été prises et transmises au préfet du Kouilou. L'année 2016, une année économiquement délicate pour le

conseil conformément au manque de visibilité financière qui risque malheureusement de se maintenir », a-t-il indiqué.

Ainsi malgré cette conjoncture économique difficile, Alexandre Mabiala s'est dit confiant sur l'essor futur du développement économique de son département. « Le Kouilou est notre bien commun. Il conservera tous ses atouts, nous en sommes tous et toutes les garants. Ce département doit rester solidaire, vivant, dynamique et non être déchiré par ces propres ressortissants ou autres personnes qui s'y séjournent ou habitent. Ainsi, face à la crise, le maintien de la politique de rigueur permettra de développer toutes les stratégies d'imaginaires basées sur la maximisation des recettes locales en vue de son développement. En plus du développement physique, on appuiera la culture et le sport, vecteurs du vivre ensemble au cours de cette nouvelle année. Des actions vont se concrétiser; des nouveaux bâtiments sortiront de terre, la gestion des finances sera de plus en plus rigoureuse, l'éducation, la santé, le respect de l'environnement, le renforcement de la solidarité et autres seront davantage au cœur de nos priorités », a-t-il conclu.

Séverin Ibara

VIE DES PARTIS

Mise en place du bureau exécutif départemental du Club 2002 PUR

Ledit bureau a été officiellement intronisé à l'occasion de l'assemblée générale élective de ce parti qui a eu lieu, le 28 janvier, en présence de Juste Désiré Moundélé, secrétaire général du Club 2002 PUR (Parti pour l'unité et la République), accompagné d'autres membres de cette formation de la ville océane et ceux venus du district de Tchiamba-Nzassi.

La rencontre a débuté par une minute de silence observée à la mémoire de Gilbert Ngoma, l'un des membres de ce parti suivi de l'entrée en salle de l'étendard du parti. En effet, un bureau exécutif départemental de quinze membres dirigé par Gilles Pena-Pitra et une commission de contrôle et d'évaluation de cinq membres ont été élus au cours des travaux.

Dans son mot de circonstance, Juste Désiré Moundélé a exhorté aux participants et à toutes leurs connaissances d'aller s'inscrire sur les listes électorales et d'être détenteur d'une carte nationale d'identité en vue de mieux assurer la victoire au premier tour du candidat Denis Sassou N'Guesso à la présidentielle du 20 mars prochain. « L'enjeu est de taille, cette assemblée générale se tient dans un contexte particulier; le Club 2002 PUR, est un parti d'obédience chrétienne obéissant aux valeurs de paix, d'unité et



Les membres du bureau exécutif du Club 2002 PUR / Photo Adiac

de cohésion. Pour cela, il s'engage à travers l'appel à candidature de soutenir avec opiniâtreté et détermination Denis Sassou N'Guesso. Ainsi, il vous appartient donc de gagner le terrain, de conquérir les rues, les quartiers, les blocs en vue d'assurer une victoire écrasante du candidat Denis Sassou N'Guesso dès le premier tour du scrutin de mars prochain », a-t-il déclaré.

Remerciant, pour sa part, la confiance qu'il bénéficie de la direction politique de ce parti et d'autres membres du département de Pointe-Noire, le président exécutif départemental du Club 2002 PUR, Gilles Pena-Pitra, réélu pour une troisième fois consécutive à ce poste a fait l'éloge de la nouvelle loi fondamentale du Congo en saluant divers avancées significatives que comporte celle-ci, susceptibles

d'un développement harmonieux du pays. « En me réélisant, vous m'avez donné l'opportunité d'exercer une fois de plus des responsabilités politiques, cette fois-ci dans un nouveaux cadre, celui de la Nouvelle République », a-t-il indiqué.

La fin de ces retrouvailles a été marquée par la lecture d'une motion de soutien à la candidature de Denis Sassou N'Guesso à la présidentielle de mars prochain suivie d'une autre motion d'encouragement et de félicitation au président du conseil de surveillance du Club 2002 PUR, Guy Wilfrid César N'Guesso. Cette assemblée générale est convoquée conformément à l'acte n° 008-2016 du 21 janvier 2016 portant convocation de l'assemblée générale élective du département de Pointe-Noire.

S.I.

UNESCO

Cérémonie des vœux de Nouvel An des Déléguations permanentes Afrique centrale

Les délégués permanents de la sous-région de l'Afrique centrale ont respecté la tradition de la cérémonie des vœux de nouvel an

Autour de Rachel Annick Ogoula Akiko, ambassadeur du Gabon, présidente du sous-groupe Afrique centrale auprès de l'Unesco,

Balkason, cela a été l'occasion de déguster les mets du Bassin du Congo concoctés par l'organisation des services de Jean-Marie Adoua, président par intérim du groupe africain à l'Unesco. Pour sa première cérémonie des vœux, l'ambassadeur du Gabon a souligné l'importance de se re-

Annick Ogoula Akiko a rappelé que celui-ci offre « une opportunité de mettre en exergue les multiples richesses de notre cher continent ». En fin d'allocution, il a salué le travail de son homologue Mariano Ebang Ebang Anguesomo, de la Guinée Equatoriale, en poste depuis le 4 juin 2013 et dont le mandat se termine en janvier 2016.

Au lendemain de cette cérémonie, Jean-Marie Adoua, après avoir assuré l'intérim de l'ambassadeur du Cameroun, pendant quatre mois, à la présidence du groupe africain, a passé le relais à Jacques Kabalé, ambassadeur du Rwanda en France depuis 2010 et, en même temps, à la tête de la Délélegation permanente de son pays auprès de l'Unesco. A l'issue de la passation de service, le nouveau président a exprimé sa joie d'assumer la présidence du groupe le plus important de l'organisation avec 17 membres. Sa vision sera celle de ses prédécesseurs et son intention est de renforcer l'influence du groupe car, estime-t-il, « l'Afrique devrait influencer sur toutes les décisions du Conseil et s'organiser afin d'être solidaire pour appliquer le principe de la rotation ».

Antoine Daniel Kongo



ous-groupe Afrique des Délégués permanents auprès de l'UNESCO/ Crédit photo : Vanessa Nguema

co, ses homologues de l'Angola, du Burundi, du Cameroun, de la Centrafrique, de Guinée Equatoriale, de la République Démocratique du Congo, de Sao Tomé et Príncipe et du Tchad ont reçu une centaine de personnes qui ont répondu à l'invitation du jeudi 28 janvier au Cercle des Délégués de la rue Miollis à Paris. Avec, pour musique d'accompagnement, les sonorités du guitariste Dana de

trouver dès le début de l'année. Le président du sous-groupe Afrique centrale a évoqué le rôle de l'Afrique au sein de l'Unesco qui a adopté, lors de la 38^{ème} Conférence générale de l'année dernière, une résolution proclamant le 5 mai « journée du patrimoine mondial africain ». A propos du rendez-vous de la semaine africaine du 23 au 27 mai, Rachel

FOOTBALL

Le week-end des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en France



Troisième but de la saison pour Ladislav Doukhan, très actif lors du succès de Strasbourg face à Béziers (droits réservés)

National, 19^e journée

Titularisé pour la première fois depuis la 14^e journée, et un succès face à Avranches, Ladislav Doukhan a été l'un des artisans du succès de Strasbourg face à Béziers (3-0) : auteur d'une avant-dernière passe décisive pour Bohaken sur l'ouverture du score, il est ensuite impliqué sur l'action qui amène le coup-franc victorieux de Bouanga. En seconde période, il obtient un penalty manqué par Ndoye, puis clôt le score sur un penalty tiré du droit qui prend le gardien à contre-pied. Remplacé à la 80^e avec le sentiment du devoir accompli.

En déplacement à Amiens, Dunkerque prend le point du nul (1-1). Bevic Moussiti Oko n'était pas retenu dans le groupe nordiste, pas plus que Loris Lekiby dans les rangs picards.

Sans Juvrel Loumingou, laissé à disposition de la réserve, Châteauroux bat Colmar 3-2.

Sans Amine Linganzi, non retenu, Fréjus-Saint-Raphaël chute à Luçon (1-2)

Au classement, Strasbourg est sur la première marche du podium avec 33 points dont 3 d'avance sur Luçon, son dauphin. Amiens est 5^e avec 28 points, devant Dunkerque, 6^e avec 27 points et Châteauroux, 9^e avec 25 points. Avec seulement 15 unités, Fréjus-Saint-Raphaël est la lanterne rouge.

Camille Delourme

RÉFLEXION

L'Afrique en quête d'elle-même

Ne nous faisons pas d'illusion, les décennies à venir seront pour l'Afrique en général, le Bassin du Congo en particulier les plus difficiles de leur longue, très longue Histoire. Confrontés aux multiples défis que génèrent l'accroissement et donc le rajeunissement constant de leurs populations, mais aussi à la déstabilisation que provoque dans différentes régions du continent la montée des extrémismes religieux et ethniques, ses gouvernants auront le plus grand mal à gérer sereinement le quotidien. Nouveau paradoxe du temps où nous vivons c'est alors même que cette partie du monde s'impose comme la plus prometteuse, la plus féconde, la plus vivante que son avenir menace de se fissurer au point de laisser craindre le pire.

S'il en va ainsi c'est que, d'une part, les nations africaines n'ont pas obtenu des puissances extérieures

qui les avaient asservies plusieurs siècles durant les réparations de toute nature qu'elles étaient en droit d'exiger ; c'est que, d'autre part, leurs gouvernants n'ont pas été capables d'imposer la réforme de la gouvernance mondiale que le poids humain de l'Afrique justifie. Trop faibles ou trop timides face aux puissances qui se sont octroyé l'essentiel du pouvoir dans les institutions internationales au sortir de la seconde guerre mondiale les Africains ne sont pas en mesure d'influer sur la conduite des affaires humaines. Ils subissent au lieu d'agir, de décider, de commander comme ils pourraient le faire s'ils s'organisaient face aux grandes puissances.

Cette situation apparaît d'autant plus paradoxale que dans de nombreux domaines le continent s'affirme de jour en jour comme la terre de tous les possibles au plan individuel. Que ce soit dans le domaine de la musique, de la

littérature, de l'art, de la mode, du cinéma, du sport, de la danse ou du spectacle les Africaines et les Africains tiennent de plus en plus le haut du pavé. Et seules par conséquent la politique, la finance, la diplomatie restent à l'écart, pour l'instant du moins, du grand bond qui projette en avant le continent.

Le pouvoir et l'argent, réel ou virtuel, étant plus que jamais au cœur des rapports de force entre les peuples c'est bien sur ces deux pivots de l'émergence que devrait se concentrer désormais l'action des cinquante-sept Etats qui se partagent le continent. Avec, au cœur de cette stratégie, une réflexion approfondie sur la place que l'Union africaine doit prendre dans la gouvernance mondiale, la prévention et la gestion des crises si elle veut résoudre les mille et un problèmes auxquels elle se trouve confrontée.

L'idée d'une remise à plat de l'or-

ganisation afin de l'adapter aux réalités du temps présent n'est manifestement pas encore ancrée dans les esprits, on l'a constaté une nouvelle fois lors du Sommet qui s'est tenu vendredi et samedi à Addis-Abeba. Mais il est probable que l'aggravation des tensions en divers points du continent, tout particulièrement dans l'immense Bassin du Congo, provoquera très vite un changement d'attitude au cœur même de la communauté africaine.

Il n'est donc pas trop tôt pour réfléchir au processus interne qui permettrait à l'Afrique de se doter d'institutions communautaires adaptées aux réalités du temps présent et aux ambitions légitimes des peuples du continent. Qui permettrait aussi à l'Union Africaine d'être présente de façon permanente et active dans les plus hautes institutions de la gouvernance mondiale.

Jean-Paul Pigasse